



LE DEVOIR

Vol. CIII N° 127

LE DEVOIR, LE JEUDI 7 JUIN 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

5^E BILAN ENVIRONNEMENTAL PLANÉTAIRE

L'humanité se rapproche de la capacité limite de la Terre

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La science indique que «les pressions exercées sur les écosystèmes terrestres poussent ces derniers vers leurs limites biophysiques et que ces limites sont presque déjà atteintes. Dans certains cas, elles sont déjà dépassées».

Tel est bilan alarmant que dresse «GEO-5», le cinquième bilan quinquennal de l'état de la planète du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). «GEO-5» est publié à deux semaines de l'assemblée générale extraordinaire des Nations unies qui se tiendra à Rio du 20 au 22 juin prochain. Le premier de ces bilans avait été publié avant la conférence de Rio de 1992, qui avait débouché sur les deux conventions internationales sur la protection du climat et de la biodiversité.

«Les gouvernements devront assumer la responsabilité d'un niveau de dégradation et de dommages sans précédent»

«GEO-5» lance un avertissement très clair: «Si l'humanité ne modifie pas d'urgence ses façons de faire, plusieurs seuils critiques vont être franchis, au-delà desquels des changements abrupts et généralement irréversibles pour les fonctions de base de la vie sur Terre pourraient se produire.»

«Si cette situation perdure, si les structures actuelles de production et de consommation des ressources naturelles continuent de prévaloir et si rien n'est fait pour inverser la tendance, les gouvernements devront assumer la responsabilité d'un niveau de dégradation et de dommages sans précédent», indiquait de son côté Achim Steiner, le directeur général du PNUE.

Le bilan dressé par «GEO-5» indique sur 90 objectifs majeurs, convenus par la communauté internationale, des progrès significatifs ont été accomplis dans seulement quatre de ces dossiers, soit la protection de la couche d'ozone, l'élimination du plomb dans l'essence, l'accès à une eau de meilleure qualité et l'intensification de la recherche sur la pollution des mers.

VOIR PAGE A 10 : TERRE

MARATHON D'OUVERTURE AUX 24^{ES} FRANCOFOLIES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ça va démarrer tôt et durer toute la soirée. Pas plus tard qu'à 18h, Les Revenants s'amèneront sur la scène sise à l'angle des rues Sainte-Catherine et Jeanne-Mance. Suivront, d'heure en heure: le groupe français Dionysos, le Québécois d'adoption Daran, et, retour notable et noté, Pierre Lapointe (ci-dessus). Avec musiciens, mouture rock, pour changer aussi. Bon festival!

BÉNABAR AU MÉTROPOLIS

Chanter c'est bien, divertir c'est mieux

Premier passage à Montréal demain soir pour le champion de la chanson populaire en France, à la fois chroniqueur intimiste et bête de scène, véritable Trenet sur trampoline depuis 15 ans. Pas trop tôt pour faire connaissance.

SYLVAIN CORMIER

Bénabar, finalement ici. Peur pas peur, Bruno Nicolini dit Bénabar («Barnabé», en verlan) aura bravé les turbulences pour venir faire le turbulent au Métropolis, en vedette des FrancoFolies, 24^{es} du nom. C'est à 21h demain, après le lever de rideau de Sophie Beaudet. Courez-y. Ce type est épatant. Total «enter-

tainer», avec de la substance. Contenant et contenu conjugués. Des chansons d'artisan qui se fredonnent, un spectacle spectaculaire qui n'éblouit pas en vain. Demandez aux chanceux du Festival d'été de Québec, qui l'ont acclamé à

VOIR PAGE A 10 : BÉNABAR

Lire aussi : Sur les ailes d'Éil et Papillon Page B 10

Le PLQ craint les étudiants

Le parti de Jean Charest s'oppose à l'implantation de bureaux de scrutin dans les cégeps et les universités

LISA-MARIE GERVAIS

Le Parti libéral du Québec craint le vote des étudiants. À tel point qu'il s'oppose à l'implantation de bureaux de scrutin dans les cégeps et universités, tel que proposé par le Directeur général des élections (DGE) du Québec, a appris *Le Devoir*.

C'est ce que révèle le compte-rendu de la réunion du comité technique portant sur le scrutin du Comité consultatif du DGE, dont nous avons obtenu copie. «Les représentants du Parti libéral ne sont pas d'accord pour mettre des bureaux de vote dans les établissements d'enseignement. Ils mentionnent que cette mesure favoriserait particulièrement une partie des jeunes électeurs, soit celle des étudiants», peut-on lire dans le compte-rendu confidentiel de la réunion qui a eu lieu le 26 avril dernier.

Rassemblant les représentants désignés de chacun des partis politiques présents à l'Assemblée nationale, cette rencontre, présidée et coordonnée par le DGE, visait à aborder, entre autres, la question des bureaux de scrutin dans les cégeps et universités. Le Parti libéral (PLQ) est le seul à s'opposer à cette mesure, alors que les positions du Parti québécois (PQ), de Québec solidaire, d'Option nationale et de la Coalition avenir Québec font consensus.

Selon les représentants libéraux, le vote par correspondance doit plutôt être privilégié, car une étude a démontré qu'il permet de hausser le taux de participation de 10%. Ils se disent par ailleurs «très favorables» à des mesures favorisant la participation de l'ensemble des électeurs de 18 à 25 ans, y compris la clientèle des jeunes travailleurs. Enfin, ils estiment qu'il appartient plutôt au DGE d'accroître la publicité pour susciter la participation des jeunes.

Or, sans surprise, le Parti québécois diverge totalement des positions du PLQ et rejette le vote par correspondance, préférant de loin l'im-

VOIR PAGE A 10 : ÉTUDIANTS

AUJOURD'HUI



Actualités · Procréation assistée: Québec resserre les règles de la gratuité Page A 2



Avis légaux..... B 8
Décès..... A 7
Météo..... A 6
Mots croisés..... B 4
Petites annonces..... A 7

Voyeurisme extrême

Avec la vidéo de son meurtre, «le dépeceur de Montréal» met à l'épreuve autant les limites des adolescents qui s'y exposent sur la Toile que celles du cadre judiciaire

FABIEN DEGLISE

Ce sont 10 minutes et 28 secondes d'une rare infamie qui méritent de ne pas être regardées et qui pourtant circulent en toute liberté dans le cyberspace.

Depuis plusieurs jours, la vidéo tournée par le psychopathe Luka Rocco Magnotta au moment du meurtre odieux de l'étudiant chinois Jun Lin a attisé la curiosité malsaine des centaines de milliers d'internautes qui, à ce jour, s'y sont exposés volontairement en se rendant sur l'un des nombreux sites dédiés à la culture *gore* ayant décidé de donner de la résonance à ce document vidéo.

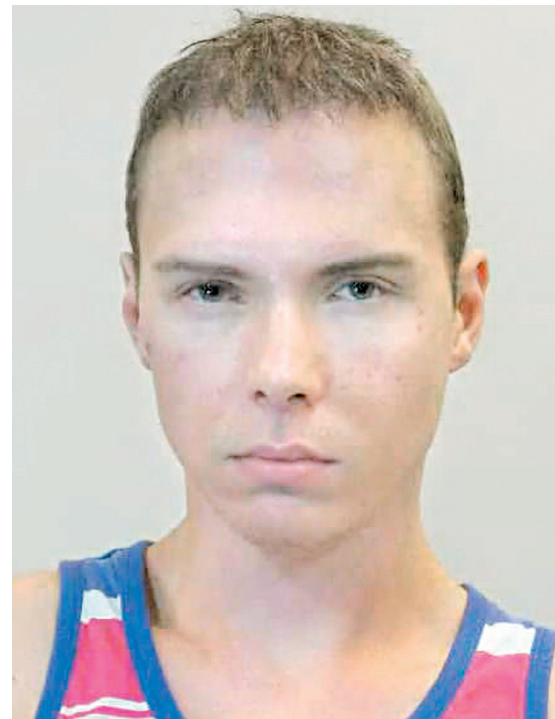
Initialement placée sur le réseau TOR, un réseau mondial décentralisé et parallèle à l'Internet qui permet d'assurer l'anonymat de ses usagers, la scène de crime pixelisée est depuis pas-

sée dans la face moins obscure de l'Internet où elle alimente une sous-culture de l'extrême et de la grossière indécence particulièrement prisée par les adolescents. Elle vient aussi, par son caractère insoutenable, remettre en question l'idée même de liberté d'expression en format numérique, tout comme l'état des cadres juridiques censés la baliser.

L'arrestation en début de semaine de Magnotta à Berlin, en Allemagne, a donné un autre regain d'intérêt à la vidéo de ce crime qui, depuis le 24 mai dernier environ, circule en toute liberté sur le Web. Les adolescents semblent

VOIR PAGE A 10 : VOYEURISME

Lire aussi : L'éditorial de Marie-Andrée Chouinard: Sordide 2.0 Page A 8



Luka Rocco Magnotta

LA PRESSE CANADIENNE

EN CONSTRUCTION

WHITLOCK WEST
Le premier hameau d'Hudson



Authenticité et exclusivité

Devenez propriétaire et savourez une vie remplie d'activités privilégiées.

Appelez-nous (450) 458-5688
www.whitlockwest.com

ACTUALITÉS

Procréation assistée: Québec resserre les règles de la gratuité

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Québec souhaite restreindre le champ d'action du privé dans la procréation assistée et limiter davantage le nombre d'embryons pouvant être implantés à la suite d'une fécondation *in vitro* (FIV). Un projet plutôt mal reçu par les couples infertiles et les médecins spécialistes en fertilité, mais dont se réjouit le Conseil du statut de la femme.

Québec a publié le 18 avril, dans la *Gazette officielle*, des projets de règlement qui modifient considérablement la législation entourant les services de procréation assistée, gratuits depuis août 2010.

Québec souhaite renforcer le « caractère exceptionnel » de l'implantation de plus d'un embryon chez une femme après une FIV. Un médecin pourrait transférer un maximum de deux embryons. Chez les plus de 37 ans, le transfert de trois embryons est permis actuellement.

Les cliniques privées devraient se voir obligées de ren-

forcer leurs liens avec le système public. Par exemple, tout médecin ayant fourni des services de procréation assistée devrait suivre sa patiente enceinte jusqu'à ce qu'elle se soit trouvée un autre médecin. Toutes les cliniques devraient aussi « conclure une entente de services » avec un hôpital universitaire, comme le CHUM ou le CUSM. Et ce, afin que les clients puissent y recevoir gratuitement les examens diagnostiques préalables aux traitements de fertilité. Québec voudrait également que les médecins « soient titulaires d'une nomination » qui leur permette également de pratiquer dans un hôpital universitaire ou affilié universitaire.

Autres modifications: la maturation *in vitro* et l'extraction microchirurgicale de sperme, nécessaires chez certains hommes infertiles, seraient restreintes au public. Actuellement, la clinique OVO à Montréal est la seule à offrir ce service au privé.

La collaboration avec des cliniques hors Québec qui ne respectent pas des normes

aussi sévères qu'ici serait donc rénovant interdite.

Finalement, les embryons surnuméraires pourraient être congelés gratuitement pour trois ans seulement, tout comme le sperme. Aucun nouveau cycle de FIV ne pourrait être entrepris tant que des embryons seraient encore congelés ou s'ils ont « été volontairement détruits ».

Réactions: des louanges aux critiques

La présidente du Conseil du statut de la femme (CSQ), Julie Miville-Dechéne, croit que ce règlement pourra freiner l'imagination entrepreneuriale des cliniques de fertilité et s'en réjouit. Le CSQ appuie « dans l'ensemble » le projet de règlement, peut-on lire dans une lettre qu'il a fait parvenir au ministre de la Santé, Yves Bolduc, dans les dernières semaines. « Le privé est subventionné, mais il augmente sa marge de profits en offrant différents services et examens payants pourtant disponibles au public. Ce règlement pallie une déficience: il reviendra

aux cliniques de diriger les couples vers le public, pas de leur offrir un beau forfait à tel prix », a expliqué M^{me} Miville-Dechéne au *Devoir*. Selon elle, on évite ainsi une « semi-gratuité » où certains services, comme des analyses sanguines, sont facturés par le privé qui brandit les listes d'attente du public comme incitatif. M^{me} Miville-Dechéne déplore toutefois que Québec n'ait pas encore introduit de limite d'âge après quoi les services de procréation assistée ne seraient plus couverts.

La Société québécoise de fertilité et d'andrologie (SQFA), qui regroupe les médecins spécialisés en fertilité tant du public que du privé, a fait parvenir des commentaires beaucoup plus virulents au ministre Yves Bolduc. Dans une lettre dont *Le Devoir* a pris connaissance, elle attaque ou propose des modifications à presque tous les points des projets de règlement. La SQFA prédit « un impact fortement négatif sur l'accès, la qualité ainsi que la continuité des soins », peut-on lire.

Entre autres critiques, la

SQFA s'oppose à ce que les cliniques privées doivent créer une entente de service avec un hôpital universitaire, mais montre une certaine ouverture à l'idée de créer des corridors d'accès avec des centres hospitaliers en général. Aussi, alors que le taux de grossesses multiples a été réduit à 7,2% la première année de la gratuité, les médecins n'estiment pas nécessaire d'empêcher l'implantation de trois embryons chez les femmes de plus de 37 ans lorsque nécessaire.

Le Collège des médecins a lui aussi fait parvenir des commentaires au ministre de la Santé dans les derniers jours, mais n'a pas souhaité les partager sur la place publique immédiatement.

L'Association des couples infertiles du Québec s'inquiète pour sa part de ces restrictions proposées « en douce ». « L'accès aux services sera réduit. Ça diminue la portée des bénéfices obtenus en 2010. Mes membres sont inquiets », dit son président, Denis Nadeau.

Le Devoir

L'Équipe Kyoto en cour

La contestation du retrait du Canada du protocole de Kyoto s'est transportée hier devant la Cour fédérale. Pilotée par Daniel Turp, l'Équipe Kyoto y a soutenu que la dénonciation du protocole visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, dont une notification a été transmise par le gouvernement Harper au secrétaire général des Nations unies, est illégale notamment parce qu'elle ne respecte pas le principe de la séparation des pouvoirs. « Le processus permanent de discussion que suppose le principe démocratique n'a pas été appliqué entre le moment précédant la prise du décret autorisant la dénonciation du traité le 6 décembre 2011 et la transmission de la notification de dénonciation au secrétaire général de l'ONU le 15 décembre 2011 », a expliqué Daniel Turp. — *Le Devoir*

Dean Del Mastro soupçonné par Élections Canada

Ottawa — Le député conservateur Dean Del Mastro, qui défend depuis des mois son parti à la Chambre des communes dans le dossier des appels électoraux frauduleux, est à son tour dans la mire d'Élections Canada, révèle l'*Ottawa Citizen*. Le chien de garde des élections soupçonne M. Del Mastro d'avoir dépassé la limite de dépenses permises lors de l'élec-

tion de 2008 en achetant pour 21 000 \$ de services d'identification d'électeurs auprès de la firme Holinshed Research Group. Pour camoufler la chose, les dépenses excédentaires n'ont pas été déclarées comme il se doit et auraient été payées à même le compte bancaire personnel du député. Du coup, le député aurait aussi dépassé la limite imposée aux donateurs. Aucune de ces allégations n'a été prouvée en cour. M. Del Mastro dément les allégations. « J'ai toujours respecté toutes les règles. » — *Le Devoir*

Responsabilité criminelle: Ottawa revoit les règles

Ottawa — Le ministre fédéral de la Justice, Rob Nicholson, a ordonné une révision des lois qui régissent les verdicts de non-responsabilité criminelle. Le cas de Guy Turcotte a été spécifiquement évoqué au Parlement par le député conservateur Bernard Trotter qui interrogeait le ministre de la Justice à ce sujet. Cohérent avec l'approche dure en matière de loi et d'ordre de son gouvernement, le ministre a rappelé ses intentions hier, cette fois à la Chambre des communes. Le ministre a dit travailler avec les provinces pour s'assurer que la sécurité du public est au cœur des politiques. « J'ai aussi donné des instructions à mes fonctionnaires d'examiner les lois applicables et d'identifier les changements nécessaires », a précisé M. Nicholson. « Nous allons continuer à travailler dans l'intérêt des victimes », a-t-il ajouté. — *La Presse canadienne*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Urgences-Santé a notamment été appelée en renfort dans certains endroits ciblés par les envois de poudre blanche, comme ici, où se trouvent les bureaux de la CREPUQ.

Des enveloppes contenant de la poudre blanche sont envoyées à des élus et des médias

Les bureaux de circonscription du chef du gouvernement, Jean Charest, ainsi que ceux de plusieurs ministres et divers immeubles ont été la cible, hier, de « sans-dessein », selon le Service de police de la Ville Montréal (SPVM). Ceux-ci y ont expédié des enveloppes renfermant de la poudre blanche — soi-disant contaminée au bacille de l'anthrax, mais qui s'est finalement avérée inoffensive.

Les bureaux des ministres Michelle Courchesne (Éducation, Loisir et Sport), Jean-Marc Fournier (Justice), Yves Bolduc (Santé), Christine St-Pierre (Culture, Communications et Condition féminine), Monique Gagnon-Tremblay (Relations internationales), Pierre Arcand (Développement durable, Environnement et Parcs) et du député libéral Gerry Sklavounos ont notamment été visés.

La Conférence des recteurs des universités du Québec (CREPUQ), le Conseil du patronat, Québecor, l'équipe éditoriale du quotidien *La Presse* et ceux de la radio Pirate à Québec ont également reçu un colis.

Tous les envois portaient la signature « Forces armées révolutionnaires du Québec (FARQ) ». Le SPVM ne « connaissait pas ce mouvement-là » jusqu'à hier, a indiqué le commandant du module médias du SPVM, Ian Lafrenière. « Pour nous, c'est du nouveau. »

« C'est un sans-dessein ou des sans-dessein », avait fait valoir le porte-parole du corps de police Yanick Quimet au réseau TVA.

Sur certaines feuilles contenues à l'intérieur

des enveloppes, le mot « Anthrax » était notamment inscrit. Le SPVM n'a pas voulu donner de détails sur ce qui était écrit, soutenant qu'une enquête était en cours et que le message constituait un élément de preuve.

Dans certains des endroits ciblés, les policiers ont procédé à des évacuations. Des pompiers et des ambulanciers ont aussi été mis à contribution. « On a dû dépêcher des policiers et services d'urgence sur place. On n'a pas couru de risques pour finalement se rendre compte qu'il n'y avait pas de danger », a affirmé Ian Lafrenière. Les gens sur place étaient très nerveux, très stressés, ne sachant pas à quoi ils avaient affaire. »

Urgences-Santé a confirmé que des personnes ont été placées en isolation, mais personne n'a été transporté à l'hôpital. « Des personnes ont été mises en isolement, mais aucune n'a fait l'objet d'un transport vers l'hôpital », a indiqué Robert Lamle d'Urgences-Santé.

Même si la substance s'est avérée inoffensive — dans au moins un cas, il s'agissait de bicarbonate de soude —, la procédure habituelle en présence de poudre possiblement dangereuse a déclenché le protocole de décontamination usuel.

Le premier ministre Jean Charest n'a pas commenté cet incident. « Ce sont des gestes d'intimidation », a pour sa part dénoncé le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil.

D'après La Presse canadienne
Le Devoir

« LE DÉPECEUR DE MONTREAL »

Le SPVM rapatrie les restes envoyés à Vancouver

BRIAN MYLES

Les restes humains retrouvés à Vancouver seraient ceux de l'étudiant chinois Jun Lin. Ils ont été retournés au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour des tests d'ADN.

Deux écoles de Vancouver ont reçu durant la journée de mardi un pied et une main. Selon le chef adjoint de la police de Vancouver, Warren Lemcke, rien n'indique que des étudiants ou des membres du personnel des deux écoles ont été ciblés d'une quelconque façon. Selon Kurt Heinrich, de la Commission scolaire de Vancouver, aucun étudiant n'a vu le colis à l'école primaire False Creek. Des psychologues seront toutefois sur place pour répondre aux besoins des élèves.

Tout porte à croire cependant que les colis contenaient les restes de Lin, qui aurait été tué et dépecé par Luka Rocco Magnotta la semaine dernière dans le quartier Côte-des-Neiges de Montréal. « Premièrement, il s'agit des mêmes membres qu'on recherchait, pied droit et main droite. Deuxièmement, on sait aussi que c'a été expédié en partance de Montréal », a commenté hier le commandant aux communications du SPVM, Ian Lafrenière.

Avant de prendre la fuite pour Paris puis Berlin, où il a été arrêté lundi, Magnotta aurait envoyé par la poste le pied gauche et la main droite de sa présumée victime au Parti conservateur et au Parti libéral. Le premier colis s'est rendu à destination, tandis que le second a été intercepté par Postes Canada à Ottawa.

Le SPVM n'a toujours pas retrouvé la tête de Lin. Des enquêteurs sont en contact avec Postes Canada à ce sujet; ils ont également fait des vérifications dans certains dépotoirs.

Les policiers ont retrouvé le torse et des restes de Lin dans une valise et des sacs à ordures près de l'appartement de Magnotta, sur le boulevard Décarie, le 29 mai dernier. Lin a été vu en vie pour la dernière fois le 24 mai. Le meurtre serait survenu ce jour-là ou le lendemain. Il se pourrait donc que les éboueurs aient pu ramasser à leur insu certaines parties du cadavre avant l'arrivée des policiers sur la scène du crime.

Un canular

Le SPVM a également été la cible d'un canular. Les policiers ont dû répondre à un appel pour un pied retrouvé dans la rue Saint-Jacques, dans Notre-Dame-de-Grâce. « Nous sommes en mesure de confirmer qu'il s'agit d'un faux », a fait savoir le SPVM.

Enfin, les parents de Jun Lin sont arrivés à Montréal mardi soir, a confirmé le consulat de la Chine, et ils devaient rencontrer les enquêteurs.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Société de recherche en orientation humaine

40 ans 1972-2012

SROH

Débat de société

Comment se préparer au «prochain cycle»?

Dimanche 10 juin 2012 13h30

Centre St-Pierre Salle 100 1212, rue Panet, Montréal

entrée gratuite ou contribution de 25 \$

La Société de recherche en orientation humaine célèbre cette année son 40^{ème} anniversaire!

À l'occasion des consultations publiques, la SROH invite ses membres et le public à une conférence prononcée durant la première partie de notre programme par Monsieur Mathieu Bock-Côté

sociologue, chroniqueur et auteur du livre *Fin de cycle - aux origines du malaise politique québécois.*

Informations : (514) 523-5677 • info@sroh.org • www.sroh.org

Les Québécois ont une relation saine à l'alcool, mais des problèmes demeurent

PIERRE SAINT-ARNAUD

Les Québécois ont toujours une relation saine à l'alcool, selon une vaste enquête CROP réalisée pour le compte d'Éduc'Alcool et rendue publique hier.

Mais l'organisme n'en déplore pas moins une certaine tolérance à la consommation excessive lorsqu'elle est occasionnelle et une crainte injustifiée face à la consommation régulière. « Ça vient du vieux préjugé qui

consiste à dire que quelqu'un qui boit tous les jours ou quelqu'un qui boit régulièrement, c'est un alcoolique, et que quelqu'un qui prend un coup de temps en temps, bof, c'est pas grave », a indiqué le directeur général d'Éduc'Alcool, Hubert Sacy.

Selon lui, il faut changer ces perceptions, qui sont aux antipodes de la vérité. « Il va falloir faire valoir, au cours des prochaines années, que la modération est une règle qui ne souffre pas d'exception et que prendre un coup, ne serait-

ce qu'une fois de temps en temps, c'est prendre un coup de trop », a-t-il martelé.

À l'opposé, a-t-il poursuivi, « il va falloir qu'on dédramatise la consommation régulière — celle qui se situe à l'intérieur des limites de consommation à faible risque, évidemment ».

Une autre source d'inquiétude pour Educ'Alcool se situe du côté de l'alcool au volant, même si le phénomène est moins répandu qu'autrefois. Il demeure toutefois un pourcen-

tage d'irréductibles, alors que 6% des conducteurs ont avoué avoir conduit après avoir consommé de l'alcool au-delà de la limite permise.

M. Sacy attribue entièrement ce comportement au manque de barrages routiers. Son organisme réclame donc de nouveau, comme il le fait depuis des années, un effort plus intense des policiers, car la sévérité des peines n'a aucun effet, selon M. Sacy.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

L'augure d'Argenteuil



MICHEL DAVID

En écartant du revers de la main le nouvel appel à l'union des souverainistes, Pauline Marois a plutôt invité ceux qui veulent renverser le gouvernement Charest à se joindre au PQ. On saura mieux à quoi s'en tenir sur ses capacités après l'élection partielle de lundi prochain dans Argenteuil.

Depuis sa fondation, le PQ n'a jamais réussi à enlever ce château fort libéral. Lors de la dernière élection générale qu'il a remportée, celle du 30 novembre 1998, la candidate péquiste, Denise Beaudoin, aujourd'hui députée de Mirabel, était cependant venue bien près, recueillant seulement 148 voix de moins que l'ancien ministre David Whissell.

À défaut d'une victoire qui paraît hors de portée, le PQ devra talonner encore une fois la candidate libérale, Lise Proulx, pour justifier les prétentions de M^{me} Marois. D'autant plus qu'en principe, Argenteuil ne constitue pas un terrain très fertile pour Québec solidaire ou Option nationale, dont les effets divisifs devraient être limités.

Une lointaine deuxième place ou, pire encore, une troisième place augureraient très mal pour la suite des choses. Le PQ devra faire nettement mieux qu'à l'élection partielle de décembre dernier dans Bonaventure, quand M^{me} Marois avait tenté de présenter comme une grande victoire morale une progression de huit points par rapport à l'élection générale de 2008. Le candidat péquiste, Sylvain Roy, avait terminé 1952 voix derrière son adversaire libéral, Damien Arsenault, alors qu'en 1998, l'avance de Nathalie Normandeau sur Marcel Landry avait été de seulement 160 voix.

◆ ◆ ◆

Pour la Coalition avenir Québec, dont l'aile parlementaire est constituée uniquement de transfuges, l'élection de lundi sera «un moment presque historique», a déclaré François Legault, qui s'est dit «fébrile» à la veille de ce baptême du feu.

Ce «presque» était une sage précaution. Même s'il a été élu quatre fois sous les couleurs du Bloc québécois dans la circonscription fédérale d'Argenteuil-Papineau-Mirabel, avant d'être emporté par la vague orange, Mario Laframboise causerait toute une surprise en l'emportant.

La CAQ n'est cependant pas en terrain hostile dans Argenteuil. Malgré la présence d'un nombre significatif d'électeurs anglophones (14,8% au recensement de 2006), le candidat adéquate, Georges Lapointe, avait fini deuxième avec 29,6% des suffrages exprimés à l'élection générale du 26 mars 2007, 2119 voix derrière M. Whissell (37,5%), mais 1015 voix devant le péquiste John Saywell (25,8%).

À l'époque, le parti de Mario Dumont avait cependant le vent dans les voiles, alors que les sondages situent actuellement la CAQ 8 à 11 points derrière le PQ. M. Legault ne le dira pas publiquement, mais il se satisfèrait volontiers d'une deuxième place.

En faisant siennes les positions du gouvernement, aussi bien sur la hausse des droits de scolarité que sur la loi 78, la CAQ pouvait difficilement espérer tirer son épingle du jeu. La question est de savoir si elle pâtira moins de la crise étudiante que le PQ.

Il sera toujours difficile pour un électeur libéral de se résigner à voter PQ. Pour signifier son mécontentement, il préférera s'abstenir plutôt que de passer à l'ennemi, dans Argenteuil, M. Legault vise ouvertement ceux qu'il dit être «choqués» de voir Pauline Marois porter le carré rouge mais qui éprouvent aussi la nécessité de «faire le ménage dans la corruption». Si cela fonctionne dans Argenteuil, cela devrait aussi fonctionner ailleurs.

◆ ◆ ◆

L'autre élection partielle dans Lafontaine, où 47,5% des résidents étaient non francophones lors du recensement de 2006, permettra surtout de constater l'état des relations entre le PLQ et la communauté italienne. Il est remarquable que la CAQ et même Option nationale présentent des candidats d'origine italienne, alors que les libéraux ont dû parachuter le président du parti, Marc Tanguay.

La déchéance de l'ancien ministre de la Famille, Tony Tomassi, accusé de fraude et d'abus de confiance, ne manquera pas de laisser des traces. Dans une entrevue accordée le mois dernier à ma collègue du *Devoir* Kathleen Lévesque, le père de M. Tomassi, Donato, lui-même un ancien collecteur de fonds du PLQ, ne cachait pas son amertume. «J'ai reçu Jean Charest comme un roi, mais les libéraux m'ont traité comme un moins que rien.»

M. Tomassi n'avait pas digéré le sort réservé à son fils, mais il dénonçait plus largement le «racisme» dont il croyait victime l'ensemble de la communauté italienne. Selon lui, si Line Beauchamp avait eu un nom à consonance italienne, on aurait mis l'UPAC à ses trousses pour avoir participé à un petit-déjeuner-bénéfice au profit du PLQ auquel était également invité un présumé mafioso.

Même si le taux d'abstention atteignait un sommet, l'issue de l'élection ne fait pas de doute. En décembre 2008, M. Tomassi l'avait emporté avec 69,7% des voix, très loin devant le PQ (19,1%) et l'ADQ (6,5%). Là encore, c'est la lutte entre le PQ et la CAQ qu'il faudra surveiller.

mdavid@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Plusieurs centaines de personnes se sont agglutinées hier soir à l'intersection des rues Saint-Denis et Mont-Royal, à Montréal, afin de dénoncer l'interpellation mardi soir du député de Québec solidaire Amir Khadir — à l'instar de 64 autres personnes — par le Service de police de la Ville de Québec pour avoir pris part à une manifestation illégale.

Amir Khadir affirme «accompagner son peuple»

Lorsqu'il a été arrêté mardi soir, Amir Khadir était conscient qu'il participait à une manifestation illégale. Mais son geste, a plaidé le porte-parole de Québec solidaire, s'inscrivait dans la tradition de la «désobéissance civile» inspirée par les Martin Luther King et le Mahatma Gandhi. M. Khadir soutient que son arrestation était illégale et il contestera la contravention de 494\$ qu'il a reçue à cette occasion.

«J'accompagne mon peuple», a soutenu le député de Mercier lors d'un point de presse, hier matin. La manifestation contre la loi 78 à laquelle il participait avait été déclarée illégale par les policiers en vertu de cette même loi parce que les manifestants avaient refusé de divulguer leur itinéraire. Mais les «interpellations» et le constat d'infraction ont tous deux été fondés sur l'article 500.1 du Code de la sécurité routière et non sur la loi 78.

«Je fais ce que Martin Luther King aurait fait, ce que Gandhi aurait fait», a-t-il argué pour justifier le fait d'avoir défié la loi. Certains ministres libéraux, dont Christine St-Pierre, ont jugé ce geste inadmissible de la part d'un parlementaire, qui est aussi un législateur.

Si elle est faite de façon pacifique et non violente, la désobéissance civile, au dire de M. Khadir, est totalement justifiée. «Quand une loi est immorale, quand une loi est injuste, il y a une loi de la conscience à laquelle on doit obéir», a-t-il fait valoir, en ajoutant qu'il fallait dénoncer le «gouvernement corrompu» de Jean Charest.

En relatant les faits, M. Khadir a tenu à ne pas blâmer les policiers, dont plusieurs ont été, selon lui, «excessivement courtois, avec plein d'égards envers les personnes arrêtées». «J'ai vu des policiers clairement mal à l'aise avec ce qui s'était passé. Mais je regrette quand même qu'il y ait des

ordres; il y a des commandes en haut de ces policiers qui se laissent instrumentaliser par un gouvernement que tout le monde reconnaît comme étant un gouvernement corrompu et illégitime.»

Désobéir ou non?

Pressé de questions sur ses sources d'inspiration, il a précisé qu'il ne souhaitait pas se comparer à Martin Luther King ou à Gandhi. Le premier, un pasteur noir américain, a été à la tête du mouvement contre la discrimination raciale et pour les droits civiques des Noirs, avant d'être assassiné en 1968; le second, un leader indien et apôtre de la non-violence, a mené le pays à son indépendance par rapport à l'Angleterre coloniale et a péri lui aussi assassiné en 1948. Ce sont toutefois là des «modèles» à suivre dans le combat qu'il mène, a-t-il affirmé.

Sur le même thème, il s'en est pris aux députés péquistes qui, comme Agnès Maltais, respectent la loi et choisissent de se retirer de manifestations illégales. Ce faisant, a-t-il jugé, ils n'ont «pas le courage d'accompagner leur peuple» dans leur marche contre la loi 78.

Amir Khadir a mentionné qu'il n'y avait rien de plaisant ou de réjouissant à subir l'humiliation de se faire passer les menottes.

«Qu'on arrête et qu'on menotte des gens pour ça, alors qu'il y a des ministres qui rencontrent la mafia pour amasser des fonds pour leur parti», cela lui paraît inconcevable. «Il a fallu deux ans pour assigner à comparaître et accuser finalement [l'entrepreneur] Tony Accurso, qui est sorti du palais de justice sans menottes aux mains», a-t-il ajouté.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Les manifestations restent calmes

Les manifestations nocturnes contre la hausse des droits de scolarité et la loi 78 se sont déroulées dans le calme hier soir à Montréal et à Québec.

Dans la métropole, le rassemblement a, une fois de plus, été déclaré illégal par le Service de police de la Ville de Montréal, car aucun itinéraire ne lui avait été fourni à l'avance — mais il a été toléré.

Quelques centaines de manifestants — dont plusieurs étaient armés de leurs ustensiles de cuisine préférés — ont

pris le départ place Émilie-Gamelin. La foule qui a sillonné les rues du centre-ville était moins importante que les semaines précédentes, confortant l'idée que le mouvement s'essouffle.

«Je semble être dans le pire endroit ce soir pour #casserolero-nightincanada-Montréal. Pas nombreux à la station Berri-UQAM. Peut-être dans Ville-roy?», a lancé en milieu de soirée Kasia Mychajlowycz sur le réseau social Twitter.

À Québec, craignant de terminer leur soirée avec un constat

d'infraction de 494\$ pour une deuxième soirée consécutive, les manifestants avaient pour leur part remis le trajet qu'ils comptaient emprunter. Ils n'y avaient pas dérogé au moment de mettre sous presse.

Ailleurs au pays, des centaines de personnes battaient de la casserole à différents endroits à l'occasion de la deuxième édition de Casseroles Night in Canada en autant de semaines.

Le Devoir

Rire pour soutenir

Un groupe d'humoristes a annoncé hier qu'il allait monter sur scène en soutien aux mouvements étudiants opposés à l'augmentation des droits de scolarité et à la loi 78. La Coalition des humoristes indignés (CHI) — c'est son nom — compte entre autres dans ses rangs André Sauvé, Laurent Paquin, Martin Petit, Mario Jean, Daniel Lemire, et a été lancée par le scénariste et scripteur Daniel Thibeault, qui a signé récemment la télésérie *Mirador*. L'inter-

vention ludique de ces comiques dans le conflit va être présentée le 18 juin au théâtre Saint-Denis en marge du festival Juste pour rire qui n'est pas associé à cette Coalition. Le spectacle, qui vise à remplacer le concept des Parlements, est toutefois produit par les sœurs de Gilbert Rozon, Luce et Lucie Rozon. L'argent ainsi récolté par la CHI va servir en partie à soutenir la clinique juridique Juripop qui accompagne les principales associations étudiantes dans leurs démarches juridiques depuis le début du conflit social en cours.

APPEL D'OFFRES DOUTEUX

Di Lillo Construction visée par le VG

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

KATHLEEN LÉVESQUE

Subventionné par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, l'organisme que le vérificateur général du Québec a dénoncé pour avoir vraisemblablement truqué l'appel d'offres pour la construction d'un complexe multisport de 15,5 millions est le Centre d'activités physiques et communautaire de l'est (CAPCE).

Ce n'est pas Michelle Courchesne qui, à titre de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a autorisé le versement de la subvention de 7,325 millions pour la construction de ce centre, mais bien son prédécesseur, Jean-Marc Fournier. Ce sont les précisions qu'a données, hier, Michelle Courchesne au *Devoir*. L'entreprise qui a été favorisée par le CAPCE est Di Lillo Construction, a appris *Le Devoir*.

En septembre 2010, le CAPCE a inauguré le nouveau centre qui porte le nom de Complexe sportif Marie-Victorin en présence du député de LaFontaine Tony Tomassi, de Nicole Rouillier, la directrice générale du cégep Marie-Victorin, et de Giuseppe Brumale, le vice-président du conseil d'administration du CAPCE.

Le CAPCE, un organisme sans but lucratif, est propriétaire du Complexe sportif Marie-Victorin, construit sur le campus du cégep. L'organisme gère la location du complexe et a signé une entente à long terme avec le cégep.

Dans son rapport dévoilé la semaine dernière, le vérificateur général (VG) par intérim, Michel Samson, jette un regard sévère sur ce projet de construction sans toutefois en identifier les promoteurs, le VG ne donnant jamais de renseignements nominatifs. Le VG dénonce le fait qu'au moment du dépôt de la demande, trois dirigeants de la CAPCE sont également administrateurs de Di Lillo Construction, l'entreprise qui a fourni une évaluation du coût du projet aux fins de la demande de subvention.

Le VG relève que Di Lillo Construction est la seule entreprise qui est restée en lice jusqu'à la fin de l'appel d'offres, obtenant de ce fait le contrat de 15,5 millions financé pour la moitié par les deniers publics en provenance du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, un fonds administré par le ministère de l'Éducation.

Le délai donné aux soumissionnaires pour présenter leur offre a été écourté: 10 jours plutôt que les 21 jours. En outre, le VG souligne qu'une «firme de grande envergure» a été disqualifiée. Elle a obtenu 67% alors que la note de passage était fixée à 70%. Or, la firme a obtenu zéro pour deux critères comptant pour 30 points, soit la description du projet et l'approche environnementale, relève le VG.

Demande de démission

Tant le Parti québécois que la Coalition avenir Québec ont réclamé, hier, la démission de Michelle Courchesne dont la gestion a été critiquée par le VG dans deux rapports depuis six mois, soit pour l'attribution des places de garderie et, la semaine dernière, pour l'octroi de subventions pour la construction et la rénovation des installations sportives, un programme qui de 2006 à 2010 a distribué 355 millions.

À l'Assemblée nationale, le leader parlementaire adjoint du PQ, Bertrand St-Arnaud, a remis en question l'intégrité de la ministre. Dans un point de presse, le chef de la CAQ, François Legault, a affirmé que laisser Michelle Courchesne aux commandes du Conseil du trésor, c'est «comme laisser le renard garder le poulailler».

C'est en parlant d'elle-même à la troisième personne que Michelle Courchesne a répondu à ses détracteurs. «La ministre ne démissionnera pas. Ça fait 30 ans qu'elle travaille sur son honneur, sur son intégrité, sur sa parole donnée. Ça ne changera pas à l'âge que j'ai.»

Le Devoir

Des places en garderie là où il y avait des surplus

Le Parti québécois accuse la ministre d'avoir attribué des permis de garderie à des amis libéraux dans des circonscriptions où il y avait pourtant un surplus de places. Il s'agit de neuf projets de garderie qui ont été autorisés, souvent contre l'avis des fonctionnaires du ministère de la Famille, dont M^{me} Courchesne était responsable à l'époque. Les promoteurs étaient des organisateurs et des donateurs du Parti libéral, qui ont contribué pour 219 000\$ à la caisse du parti, selon le député péquiste Nicolas Girard, qui a soulevé l'affaire à la période de questions hier. Parmi les promoteurs retenus figurent les frères Cola, des entrepreneurs spécialisés dans l'abattage des bovins, qui ont néanmoins obtenu des permis de garderie. A eux seuls, ils ont versé 174 000\$ au PLQ, selon les données du PQ.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Un adversaire pour Labeaume

ISABELLE PORTER
à Québec

L'arrivée de David Lemelin à la tête de Québec autrement n'y change rien: la conseillère Anne Guérette souhaite toujours fonder un autre parti pour affronter Régis Labeaume en 2013.

«Ca ne change rien à mon plan de match», a-t-elle déclaré hier. La conseillère indépendante prévoit enregistrer son nouveau parti, Démocratie Québec, au cours des prochaines semaines. Elle souligne que, contrairement à M. Lemelin, elle travaille à ce projet depuis 2009.

Quoique réticente, elle ne ferme pas la porte à une union des opposants à Régis Labeaume. «A 18 mois des élections, je ne ferme aucune porte, mais je ne vois pas où est l'urgence.»

Le parti Québec autrement annonçait hier qu'il avait choisi l'ex-animateur David Lemelin pour le diriger lors des prochaines élections municipales.

M. Lemelin a publié à l'automne un livre très critique de M. Labeaume. Il a animé aussi dans le passé des émissions d'affaires publiques à Télé-Québec et à Vox, mais il travaille actuellement à l'Association des comités de parents.

Selon lui, il est «très important d'unir les forces d'opposition» à Québec. Or, sur les trois élus de l'opposition à Régis Labeaume, seul Yvon Busières lui a donné son appui. Quant à Jean Guilbault, il n'est «pas prêt à se rallier» à qui que ce soit «pour l'instant».

Québec autrement a été créé l'an dernier pour rassembler les opposants à Equipe Labeaume. Son chef par intérim

était Pierre Boucher, l'ancien président de la Commission de la capitale nationale (CCN).

Hier, ce dernier semblait ravi de l'entrée en scène de M. Lemelin et n'a pas caché que sa jeunesse était un atout. M. Lemelin est âgé de 39 ans, mais le parti Québec autrement était jusqu'à présent surtout composé de retraités.

Le respect

Calme et très à l'aise avec les médias, M. Lemelin a dit hier qu'il comptait se distinguer de M. Labeaume en misant sur le respect de ses interlocuteurs.

«J'ai un immense respect pour Régis Labeaume, a-t-il dit. Je sais que des gens associent son nom à un sacre, mais ce ne sera pas permis dans mon entourage», a-t-il annoncé.

Parlant d'un «climat malsain», il a déploré que les critiques du maire «se taisent de peur de représailles».

Favorable au projet d'amphithéâtre, il a toutefois exprimé des doutes sur le montage financier de l'administration Labeaume. «C'est sûr que j'ai des inquiétudes par rapport à l'état des finances publiques, ça, c'est évident. Je pense qu'on va découvrir assez rapidement que 400, c'est pas 400.»

Son parti souhaite présenter des candidats dans l'ensemble des 21 districts de la ville de Québec aux élections de 2013. Il a dit hier en avoir recruté dix à ce jour.

Le maire de Québec n'a pas voulu commenter hier l'entrée en scène de David Lemelin. Il est actuellement en mission à New York.

Le Devoir

Montréal dévoile sa réforme du financement des arrondissements

JEANNE CORRIVEAU

Les problèmes de sous-financement dont se plaignent plusieurs arrondissements montréalais depuis des années devraient être résolus en 2014, a assuré hier l'administration du maire Gérald Tremblay en dévoilant la réforme qu'elle compte mettre en place. Au cours des deux prochaines années, les arrondissements bénéficieront de revenus supplémentaires de 70,5 millions de dollars grâce, notamment, à une indexation des transferts consentis par la ville centre.

En 2013, cette indexation calculée en fonction de l'Indice des prix à la consommation (IPC) se traduira par une augmentation de 16,2 millions de dollars des sommes versées aux arrondissements. Ce montant passera à 19,8 millions en 2014.

L'administration propose aussi de permettre aux arrondissements de toucher une part des revenus fiscaux, soit 5 ¢ par 100 \$ d'évaluation en 2013 et 10 ¢ par 100 \$ d'évaluation l'année suivante. Cette mesure profitera particulièrement aux arrondissements qui bénéficient d'un développement immobilier et d'une croissance des valeurs foncières, a souligné le président du comité exécutif, Michael Applebaum.

En revanche, une somme équivalente à ces revenus sera retranchée des transferts versés aux arrondissements. L'administration y voit une façon d'accroître l'autonomie des arrondissements et l'imputabilité des élus locaux.

La Ville reverra le partage des responsabilités entre l'administration centrale et les arrondissements, ce qui permet



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Huit arrondissements montréalais sont considérés comme étant sous-financés, mais Michael Applebaum n'a voulu ni dévoiler lesquels ni révéler le montant des hausses dont ils bénéficieront.

tra, d'une part, d'assurer des normes minimales de services à l'échelle du territoire et, d'autre part, d'ajuster le financement qui s'y rattache pour mieux refléter la réalité. A titre d'exemple, le déneigement des rues «collectrices», comme la rue Saint-Denis, et la collecte des ordures seront rapatriés à la ville centre qui délèguera aux arrondissements la prestation des services et les budgets qui s'y rattachent.

Cette mesure fera en sorte qu'une décision comme le changement de sens de la rue Christophe-Colomb décrété l'an dernier par le maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, ne sera plus possible.

Pour accroître les revenus des arrondissements, la totalité des revenus provenant des ventes d'immeubles et de terrains (3,5 millions en 2013), et des panneaux-réclames (800 000 \$) leur seront octroyés. Une

somme de 9,7 millions sera distribuée dans les arrondissements les moins bien nantis.

Globalement, les arrondissements, dont les budgets totalisaient 953 millions en 2012, recevront 36,5 millions de plus l'an prochain et 34 millions supplémentaires en 2014.

Huit arrondissements sont considérés comme étant sous-financés, mais Michael Applebaum n'a voulu ni dévoiler lesquels ni révéler le montant des hausses dont ils bénéficieront. Le moment n'est pas approprié, a-t-il dit. L'important, selon lui, c'est que les problèmes de sous-financement et d'iniquité seront réglés en 2014.

Scepticisme

Les propositions de l'administration n'ont pas rassuré les partis d'opposition. «La bonne nouvelle, pour tous les arrondissements, c'est celle de l'indexation selon l'IPC des dotations», a dit la

chef de l'opposition, Louise Harel. L'imposition de normes minimales lui plaît, mais selon elle, l'espace fiscal consenti aux arrondissements mènera inévitablement à l'application de 19 taux de taxation différents sur le territoire de la ville.

Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, était lui aussi sceptique. «On croyait que le débat sur le financement des arrondissements allait prendre fin aujourd'hui. Ce qu'on apprend, c'est qu'on en a encore pour plusieurs mois», a-t-il déploré. Il considère comme dangereuses les dispositions concernant la vente des terrains et les revenus des panneaux-réclames.

Le plan de l'administration sera présenté ce matin à la Commission sur les finances qui formulera ses recommandations demain.

Le Devoir

LIVE FOR GREATNESS™*

LA DATEJUST II

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX

* VIVRE POUR LA GRANDEUR

ACTUALITÉS

L'Atlantique prend Harper à partie

Les quatre premiers ministres de l'Est canadien dénoncent la réforme conservatrice de l'assurance-emploi

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

La réforme conservatrice de l'assurance-emploi ne passe pas dans l'est du pays. Les quatre premiers ministres de l'Atlantique demandent à Ottawa de les consulter avant d'aller de l'avant, car cette réforme affectera au premier plan les industries saisonnières majoritairement situées dans leur région.

Les quatre dirigeants couvrent la totalité du spectre politique : progressistes-conservateurs à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, libéral à l'Île-du-Prince-Édouard et néodémocrate en Nouvelle-Écosse. Pourtant, c'est d'une même voix qu'ils ont dénoncé hier les changements qu'Ottawa apporte au régime d'assurance-emploi. Ottawa veut forcer les chômeurs fréquents à accepter, après six semaines de chômage, n'importe quel emploi rémunéré à 70% ou plus du salaire précédent, pour peu qu'il soit situé à une heure ou moins de déplacement du domicile. Les travailleurs saisonniers sont directement touchés.

«Ce n'est pas comme si nous aurons une entreprise de haute technologie qui va s'installer à côté d'une usine de transformation du poisson et qui sera en activité seulement huit mois par année pour que les gens travaillent à l'usine quatre mois», a illustré Robert Ghiz, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et hôte de la rencontre d'hier.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, David Alward, rappelle que toutes les saisons soient-elles, la pêche et l'agriculture bénéficient à

tout le pays. «La dernière fois que j'ai vérifié, les gens à Ottawa aimeraient manger du homard et des frites McCain!»

Dans son communiqué de presse final, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a rappelé que «l'assurance-emploi contribue à la stabilité économique en épaulant les travailleurs pendant les périodes de chômage temporaire et saisonnier». C'est d'ailleurs le message de la première ministre de Terre-Neuve, Kathy Dunderdale: l'assurance-emploi doit être vue non pas seulement comme une protection pour les chômeurs, mais comme un programme stabilisateur pour les économies ré-

«En 1997, les libéraux se sont fait laver en Atlantique et c'est ce qui est en train d'arriver aussi pour les conservateurs»

gionales. «Comment protégeons-nous ces industries [saisonnières]? Si on ne le fait pas par l'entremise de l'assurance-emploi, il faudra proposer des programmes alternatifs.»

Les quatre demandent à Harper de les consulter. «Les changements à l'assurance-emploi ne doivent pas désavantager les industries saisonnières ou nuire aux efforts de promotion de la croissance régionale», est-il écrit dans la déclaration commune. Les premiers ministres provinciaux demandent au gouvernement fédéral de fournir des éclaircissements à propos des changements à l'assurance-emploi.

Rappelez-vous 1997!

Cette sortie commune fait écho aux commentaires des

députés de l'opposition représentant les provinces atlantiques. Ceux-ci ont mis le gouvernement en garde contre les risques d'imposer une réforme que rejette la région.

«Les gens n'acceptent pas de se faire traiter de lâches. Il faut que le gouvernement conservateur accepte que dans notre pays, il y a une diversité, il y a des emplois saisonniers et nous autres, on vit sur le long de la mer», lance le néodémocrate Yvon Godin, lui-même propulsé au Parlement par la vague antiréforme de 1997. «En 1997, les libéraux se sont fait laver en Atlantique et c'est ce qui est en train d'arriver aussi pour les conservateurs parce que je vois la pression des travailleurs.»

En 1993, le Parti libéral de Jean Chrétien avait raflé 31 des 32 sièges de la région, mais sa réforme, qui réduisait les prestations des chômeurs fréquents, avait été si mal digérée qu'il en avait perdu 20 à l'élection suivante. Stephen Harper y a fait élire 14 députés en 2011, son meilleur résultat depuis qu'il dirige le Parti conservateur.

Le libéral Dominic LeBlanc estime que la colère est plus grande qu'à l'époque parce que «M. Harper est pas mal plus brutal que M. Chrétien» en retirant plutôt que réduisant les prestations. «Harper est quelqu'un qui a toujours eu un certain mépris pour les gens les plus démunis. Alors l'inquiétude est pas mal plus élevée qu'en 1997, et je vous rappelle que les libéraux ont été obligés de reculer.»

Le Devoir



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Stephen Harper a participé hier au palais de Buckingham à une cérémonie de dévoilement d'un portrait de la reine Elizabeth II commandé par Ottawa. Le portrait, œuvre du peintre canadien Phil Richards, sera d'abord exposé à la Maison du Canada à Londres jusqu'au 14 juin, avant d'être installé dans la résidence officielle du gouverneur général du Canada, Rideau Hall, à Ottawa.

Harper entend parler économie avec François Hollande

Paris — Le premier ministre Stephen Harper n'a pas caché ses intentions, hier, de parler de la situation économique difficile que vit l'Europe avec le nouveau président français, François Hollande, qu'il rencontrera aujourd'hui à Paris.

Alors que M. Hollande a promis d'augmenter les dépenses de l'État pour relancer l'économie, M. Harper martèle que le Canada se concentre plutôt sur l'approche du contrôle strict des dépenses.

La Banque centrale européenne garde les taux d'intérêt stables, et elle n'a pas indiqué hier qu'elle envisageait de les baisser le mois prochain afin de stimuler l'économie chancelante de la zone euro. Elle n'envisage pas non plus d'approuver davantage de mesures de stimulation.

Avant une rencontre avec des gens d'affaires à Londres, hier, M. Harper a déclaré que la situation en Europe est l'objet depuis quelque temps d'une «attention soutenue», et que ce sera encore le cas dans les jours et les semaines à venir.

Le premier ministre canadien a aussi affirmé que le Canada, au cours des dernières années,

avait tenté de se concentrer sur ce qu'il pouvait faire pour assurer la croissance de l'économie à moyen et à long terme, et ce, malgré la tourmente qui subsistait dans diverses parties du monde. «Nous avons des plans assez énergiques pour maintenir une position fiscale forte, pas simplement pour les années à venir, mais aussi pour les générations futures. Nous avons adopté des mesures de consolidation fiscale musclées à long terme», a déclaré M. Harper.

Selon le premier ministre, le Canada s'est concentré à alimenter sa propre croissance économique et à adopter une approche énergique pour garder la maîtrise sur ses coûts.

Lors de son arrivée au pouvoir en 2010, le premier ministre du Royaume-Uni, David Cameron, a imposé d'importantes réductions de la taille de l'État après avoir hérité d'un déficit budgétaire équivalent à environ 10% du PIB. Le gouvernement conservateur de Stephen Harper a adopté une approche similaire.

La Presse canadienne



portier
raffinée sur toute la ligne

Vous aurez un plaisir fou.

Un voyage avec Porter, c'est une partie de plaisir. Plaisir de vous détendre dans un fauteuil moelleux en cuir. Plaisir de savourer une collation, un verre de bière ou de vin. Gratuit ! Plaisir de vous faire servir avec un grand sourire.



Vols au départ de Montréal. Réservation avant le 13 juin. Tarifs aller simple incluant les taxes, les surcharges et les frais obligatoires*.

HALIFAX 2 par jour 229 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	TORONTO 17 par jour 160 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	SAULT STE. MARIE 211 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	ST. JOHN'S 264 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	SUDBURY 211 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	THUNDER BAY 210 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	TIMMINS 250 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	WINDSOR 211 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	BOSTON 277 \$ <small>Taxes et frais compris</small>
CHICAGO 277 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	NEW YORK 246 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	WASHINGTON Dulles 298 \$ <small>Taxes et frais compris</small>						

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.

PRIX
TOUT
COMPRIS

flyporter.com

* Réservation avant le 13 juin 2012. Voyagez avant le 3 septembre 2012. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Porter peut exiger un achat à l'avance dans certains marchés. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages.

LE MONDE

REPÈRES

Le survivant du Wisconsin



CLAUDE LÉVESQUE

Les citoyens du Wisconsin ont décidé de faire confiance à leur gouverneur, Scott Walker, lors d'une élection de «rappel» mardi. Aux États-Unis, les élections pour le poste de gouverneur ont souvent lieu en même temps que la présidentielle ou que les élections de mi-mandat, mais pas nécessairement. Ce qui caractérise le scrutin de cette semaine au Wisconsin, ce n'est donc pas la date mais bien le fait que Scott Walker était obligé de remettre son siège en jeu parce que près d'un million d'électeurs ont signé une pétition à cet effet.

Jusqu'ici, une telle situation ne s'était présentée que deux fois dans l'histoire des États-Unis, au Dakota du Nord en 1921 et en Californie en 2003. Que reproche-t-on à Scott Walker? Essentiellement, d'avoir eu une attitude très dure à l'égard des salariés de l'État. C'est surtout le mouvement syndical, encore vigoureux dans le Midwest, qui s'est mobilisé pour provoquer cette élection anticipée. L'an dernier, Scott Walker avait tenté de limiter, au point de le rendre inopérant, le droit à la négociation collective des employés de l'État du Wisconsin en excluant de son champ les clauses non financières et en rendant facultatif le prélèvement des cotisations syndicales. Il avait également augmenté la contribution des salariés à leurs régimes d'assurance maladie et de retraite.

Un test?

Le résultat, relativement serré, en faveur de Walker mardi était prévisible à la lumière des sondages effectués pendant la campagne électorale. Évidemment, il s'en trouve pour y voir une victoire du Tea Party. Tiens, on l'avait un peu oublié, celui-là. Évidemment, cette élection peut être perçue comme un test de validation de celles de mi-mandat en 2010, alors qu'un Parti républicain fortement noyauté par ce mouvement de droite avait réalisé des gains importants.

Barack Obama avait remporté le Wisconsin assez facile-

ment en 2008, mais cet État est considéré comme un «swing state», qui pourrait aussi bien basculer dans le camp de Mitt Romney que rester dans celui du président. Faut-il voir dans la réélection de Scott Walker un avant-goût des élections générales de novembre?

Oui et non. Ce rendez-vous est encore lointain et certains enjeux au Wisconsin avaient un caractère strictement local. Ni le président Obama ni le vice-président Joe Biden ne s'y sont montrés aux côtés du candidat démocrate, Tom Barrett. Pourquoi cette absence? M. Obama doit courtoiser les syndiqués suffisamment pour qu'ils aillent voter en novembre, mais il ne doit pas forcer la note. Il doit éviter de s'aliéner les électeurs «indépendants» ou indécis. Il y avait aussi ce paradoxe: le président aurait été obligé de démolir les arguments de M. Walker, à savoir que l'économie se porte de mieux en mieux, alors que c'est exactement ce que lui-même se tue à répéter aux Américains, à ceux du Wisconsin comme aux autres. Enfin, M. Obama a tiré les leçons du passé. Il avait mis tout son poids derrière la candidate démocrate en 2010 lors de l'élection visant à trouver un successeur au sénateur fédéral du Massachusetts, le regretté Edward Kennedy, et l'expérience avait tourné au désastre.

Bill Clinton, lui, s'est rendu au Wisconsin. Un Bill Clinton qui envoie de drôles de signaux depuis quelque temps. Dans une entrevue à CNN la semaine dernière, il a rendu hommage à Mitt Romney pour son «excellente carrière» en affaires, y compris à la tête de la société Bain Capital. Cette sortie ressemblait à un sabotage de la campagne du président Obama.

Avec les indicateurs économiques et boursiers qui ne sont pas tous au vert (c'est le moins qu'on puisse dire), Barack Obama a une côte à remonter. La magie qui l'avait si bien servi en 2008 n'opère plus. Il est attaqué de toute part. Les républicains le disent tiède en matière de «sécurité nationale», autrement dit dans son désir d'en découdre avec des ennemis, réels ou imaginaires. Le 30 mai, en éditorial, le *New York Times*, généralement favorable au président, lui reprochait au contraire d'outrepasser ses pouvoirs dans la «guerre des drones» qu'il livre à al-Qaïda et aux talibans.

Moscou et Pékin s'opposent à toute intervention en Syrie

La Russie et la Chine, alliés du régime syrien, se sont déclarées hier résolument hostiles à toute intervention et tout changement de régime en Syrie malgré la répression dans le sang d'une révolte populaire lancée il y a 15 mois. Les États-Unis ont indiqué de leur côté être prêts à soutenir une action contraignante de l'ONU contre la Syrie, dans le cadre du chapitre VII de la Charte des Nations unies comme l'avait demandé la Ligue arabe.

Ces déclarations survenaient à quelques heures d'une réunion à Istanbul de la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, avec des représentants de la Turquie, la France et la Grande-Bretagne ainsi qu'avec certains ministres arabes pour parler du dossier syrien.

La communauté internationale ne parvient pas à surmonter ses divisions sur le dossier syrien. Moscou et Pékin rejetant tout ingérence dans les affaires syriennes et les Occidentaux et certains pays arabes voulant une transition politique devant aboutir au départ du président Bachar al-Assad.

«La Russie et la Chine sont résolument opposées à des tentatives en vue de régler la crise en Syrie par le moyen d'une intervention militaire étrangère, de même qu'en vue d'imposer un changement de régime», ont affirmé ces deux pays après la visite à Pékin de Vladimir Poutine. Son chef de la diplomatie, Sergueï Lavrov, a averti qu'un changement par la force du régime pourrait conduire la région à une catastrophe.

M. Annan, qui doit s'adresser aujourd'hui à l'ONU, va proposer que les Occidentaux, la Russie et la Chine, et peut-être même l'Iran et plusieurs pays arabes, forment un nouveau



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des résidents de Houla hier

groupe de contact pour convaincre Damas d'engager un dialogue politique avec son opposition, ont indiqué des diplomates. L'émissaire international commence à entrevoir l'échec de son plan et souhaite que la communauté internationale pèse de tout son poids pour le faire respecter ou trouver un plan B, selon des diplomates.

«En l'absence de signes sérieux de conciliation de la part du régime al-Assad, nous irons bientôt tout droit dans cette direction», a dit par sa part le secrétaire au Trésor américain, Timothy Geithner, faisant référence au chapitre VII, qui permet d'isoler totalement un pays par un régime contraignant de sanctions.

La Ligue arabe a demandé samedi à l'ONU de recourir au Chapitre VII pour imposer rupture des relations diplomatiques et sanctions à la Syrie

Sur le terrain, au moins 66

personnes ont été tuées dans des violences, notamment dans des combats entre les forces gouvernementales et l'Armée syrienne libre (ASL), qui se

multiplie, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Agence France-Presse

Le chapitre VII

Le chapitre VII de la Charte des Nations unies prévoit des mesures coercitives en cas de menace contre la paix, allant de sanctions économiques à l'usage de la force militaire.

Il permet d'exercer une pression sur un pays pour qu'il se conforme aux décisions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il s'applique quand il y a «une menace contre la paix, une rupture de la paix ou un acte d'agression».

Le Conseil peut, dans un premier temps, «décider quelles mesures n'impliquant pas

l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les membres des Nations unies à appliquer ces mesures» (article 41).

Si le Conseil considère que ces mesures se sont révélées inadéquates, il peut avoir recours à l'article 42 qui prévoit «d'entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien et au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales».

Tollé en Russie après l'adoption d'une loi réprimant les manifestants

L'adoption hier d'une loi instaurant des amendes considérables pour punir les participants et organisateurs d'actions de protestation en cas de troubles a provoqué un tollé en Russie, l'opposition dénonçant un tour de vis du régime de Vladimir Poutine.

Ce projet de loi «enfreint grossièrement une série de principes liés à l'État de droit et le droit constitutionnel des citoyens à organiser des rassemblements pacifique», a déclaré l'influent Alexeï Koudrine, ex-ministre des Finances, à l'antenne de la radio Echo de Moscou. Le texte

«bafoue les principes du droit», a pour sa part déclaré la présidente du groupe Helsinki de Moscou, Lioudmila Alexeeva, citée par Interfax, alors que Mikhaïl Gorbatchev, dernier dirigeant soviétique, se disait sûr que la société russe ne l'accepterait pas.

Les amendes prévues en cas de rassemblement non autorisé ou en cas de troubles à l'ordre public lors de manifestations ayant reçu l'aval des autorités, peuvent aller jusqu'à 300 000 roubles (150 000 dollars) pour les personnes physiques, soit une multiplication par 60.

Pour les personnes morales, les organisations politiques par exemple, l'amende peut atteindre un million de roubles (près de 500 000 dollars).

La chambre basse du Parlement russe a adopté le texte dans la nuit de mardi à hier après une séance marathon, les partis communiste et Russie juste (centre gauche) ayant tenté d'y faire obstruction en déposant des centaines d'amendements. Mais dès hier matin, le Conseil de la fédération (chambre haute) a approuvé le texte à son tour et la loi entrera en vigueur dès sa promulgation par M. Poutine.

Le parti au pouvoir, Russie unie, à l'origine du texte, s'était promis de le faire adopter avant le prochain grand rassemblement d'opposition, prévu le 12 juin. Cet empressement a suscité des états d'âme jusque parmi les sénateurs. «Nous n'avons même pas eu le texte de cette loi en main. Pourquoi tant de précipitation?», a lancé la sénatrice Lioudmila Narousova. À la Douma, les députés de Russie juste ont annoncé leur intention de déposer un recours devant la Cour

constitutionnelle.

Des manifestants du Parti libéral Iabloko ont été interpellés hier soir dans le centre de Moscou après avoir refusé de retirer des T-shirts portant l'inscription «La loi sur les manifestations mène à un État fasciste».

Le président du conseil consultatif des droits de la personne auprès du président russe, Mikhaïl Fedotov, a pour sa part indiqué qu'il demanderait à M. Poutine de mettre son veto à ce texte. Le groupe Helsinki a fait la même demande, invoquant le respect de la Constitution. Le porte-parole du président, Dmitri Peskov, a cependant souligné que M. Poutine ne refuserait le texte que s'il était «en contradiction avec des pratiques acceptées de manière universelle et appliquées dans d'autres pays».

Selon des observateurs, la nouvelle loi vise à resserrer la vis autour du mouvement. «C'est une loi d'État policier», a déclaré le blogueur et rédacteur en chef du site d'information *Rousski Journal*, Alexandre Morozov.

Agence France-Presse

Nétanyahou promet des logements aux colons

Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a promis hier la construction de centaines de logements dans les implantations de Cisjordanie pour compenser la prochaine évacuation de cinq bâtiments érigés sur des terres privées palestiniennes dans une colonie.

Beit El «va être agrandie et 300 nouvelles familles vont s'y installer», déclaré M. Nétanyahou après le rejet d'une proposition de loi autorisant a posteriori des maisons construites sur des terres privées palestiniennes dans le quartier de

Oulpana à Beit El, près de Ramallah. En outre, selon les médias, il a approuvé la mise sur le marché de terrains pour l'érection de 551 logements dans les colonies juives de Cisjordanie, en sus des habitations où vont s'installer 300 nouvelles familles de colons dans l'implantation de Beit El.

«La loi rejetée aujourd'hui aurait nui à l'entreprise de colonisation», a estimé le premier ministre, sensible aux répercussions internationales d'une telle décision.

Agence France-Presse

Météo Média

Sept-Îles 17/9
Baie-Comeau 16/10
Gaspé 17/6
Saguenay 20/12
Rimouski 17/9
Trois-Rivières 20/9
Shérbrooke 19/6
Montréal 21/11
Gatineau 23/12

Lever du soleil: 5h06
Coucher du soleil: 20h41

MM utilise des données d'Environnement Canada

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 21/10	Plu 18/9	Londres	Plu 17/10	Plu 16/9
Moncton	Ave 16/6	Sol 22/8	Los Angeles	Sol 23/16	Sol 21/16
Saint-Jean	Var 15/8	Sol 18/9	Mexico	Sol 26/11	Ave 26/12
Toronto	Ora 23/14	Sol 26/17	New York	Ora 23/15	Sol 25/17
Vancouver	Plu 14/9	Plu 14/11	Paris	Ora 20/12	Ave 18/9
Winnipeg	Ora 29/16	Ora 24/15	Tokyo	Plu 24/15	Ave 27/19

Montréal
Aujourd'hui: 21
Averses isolées, pdp 40%.

Ce soir
11
Averses isolées, pdp 40%.

Demain
24/14
Possibilité d'orages, pdp 60%.

Samedi
22/16
Averses, pdp 70%.

Dimanche
25/17
Averses isolées, pdp 40%.

Québec
Aujourd'hui: 20
Ciel variable.

Ce soir
8
Ciel dégagé.

Demain
20/11
Possibilité d'orages, pdp 80%.

Samedi
21/13
Averses isolées, pdp 40%.

Dimanche
24/14
Généralement ensoleillé.

Gatineau
Aujourd'hui: 23
Averses isolées, pdp 60%.

Ce soir
12
Averses isolées, pdp 60%.

Demain
23/12
Possibilité d'orages, pdp 40%.

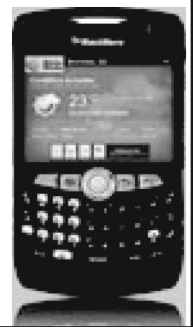
Samedi
19/15
Faible pluie, pdp 90%.

Dimanche
26/16
Averses isolées, pdp 40%.

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média



Sudoku

par Fabien Savary

	4			1	2		7
3							
8			5	7			3
				5			9
7			3				4
	1		6				2
		4		9	6		1
	9			8			
	7				4		

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2092

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	1	9	7	2	3	8	5	4
8	5	7	4	9	6	1	2	3
4	2	3	1	5	8	6	9	7
7	9	5	3	6	4	2	8	1
3	8	2	9	1	7	4	6	5
1	6	4	2	8	5	7	3	9
2	3	1	8	4	9	5	7	6
9	4	6	5	7	2	3	1	8
5	7	8	6	3	1	9	4	2

2091

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LE MONDE

BRÉSIL

Le barrage géant de Belo Monte sème le désarroi en Amazonie

Au cœur de l'Amazonie brésilienne, une légion de 8000 travailleurs et des centaines de camions et d'engins construisent le troisième barrage au monde, une œuvre colossale qui provoque le désarroi des Indiens sur les rives du Xingu. Au moment où le Brésil s'apprête à accueillir fin juin le sommet de l'ONU Rio+20 sur le développement durable, la centrale hydroélectrique de Belo Monte, d'un coût de 13 milliards de dollars, est l'exemple des dilemmes de la sixième économie mondiale.

D'un côté, le Brésil a réussi à réduire la déforestation et affirme avoir la source énergétique la plus propre parmi les grandes économies.

De l'autre, il a lancé de gigantesques projets d'infrastructure, dont des barrages et des routes en Amazonie, pour accompagner son développement. Belo Monte a gagné une notoriété mondiale avec la campagne menée contre le barrage par des célébrités comme le chanteur Sting et le réalisateur à succès de *Titanic* et *Avatar*, James Cameron.

Un survol du Xingu, l'un des principaux affluents de l'Amazonie long de 2000 kilomètres, parsemé d'îles et encerclé de forêt, permet d'observer les travaux avançant à grands pas sur trois immenses chantiers, dans une chaleur moite. Environ 900 camions et équipements lourds vont et viennent 17 heures par jour. À la fin de l'année, il y aura 12 000 ouvriers travaillant jour et nuit, et 22 000 en 2013. La première turbine entrera en opération en 2015 et la dernière en 2019.

Dans sept ans, Belo Monte produira 11 000 MW (près de 11% de la capacité installée du pays), de quoi alimenter 20 millions de foyers. Il sera le

troisième plus grand barrage au monde après ceux des Trois Gorges en Chine et celui d'Itaipu, à la frontière du Brésil et du Paraguay. Il inondera 502 km², doublant l'espace occupé aujourd'hui par le fleuve.

Le début des travaux, il y a un an, a fait exploser la ville d'Altamira, à 40 kilomètres du barrage, reliée au reste du pays par la Transamazonienne, cette route qui traverse de part en part l'Amazonie et n'est asphaltée que sur quelques kilomètres. La population de 100 000 habitants a augmenté de 50%, les services de santé et d'éducation sont débordés, les coupures d'électricité de plus en plus fréquentes et le trafic chaotique, explique Vilmar Soares, coordinateur de Fort

Xingu, une association regroupant commerçants, organisations de quartiers et les églises.

Et quelque 6000 familles se préparent à abandonner leurs maisons qui seront inondées. «Je ne veux aller nulle part ailleurs», se lamente Helinalda de Lira Soares, au côté de ses trois petits enfants, bien qu'elle vive dans un quartier de «palafitas», ces baraques sur pilotis, devant un dépôt d'ordures. Ni elle ni ses voisins ne savent où ils iront. «Les travaux avancent vite, mais les œuvres sociales pour la ville et les communautés vont très lentement», dénonce Helinalda.

Menace

Le consortium hydroélectrique et le gouvernement se sont engagés à financer le développement régional et des communautés indigènes, la construction d'écoles et d'hôpitaux. Aucune terre indigène ne sera inondée, selon les autorités, mais les 2000 Indiens vivant dans la région du Xingu peuvent pâtir de la baisse du



niveau du fleuve.

«Nous vivons de la pêche et nous allons subir un assèchement bien plus grand du fleuve. Nous nous sentons très menacés», dit Marino Felix Juruna, fils du chef de la communauté Paquicamba, qui regroupe 60 familles de l'ethnie Juruna, à trois heures d'Altamira par barque rapide.

En arrivant au village, sur une petite colline surplombant le fleuve, on est surpris de découvrir à côté de l'unique petite école, des antennes paraboliques flambant neuves et de nouvelles barques aux moteurs puissants, cadeaux de Norte Energia, le consortium public privé chargé de la construction du barrage. «Comme les Indiens étaient seuls à représenter une menace pour les travaux, on les achète avec des barques et des biens», dénonce José Cleanton, coordinateur du Conseil indigène missionnaire (CIMI) de l'Église catholique.

En autorisant les travaux,

l'Institut de l'environnement et la Fondation de l'Indien, deux organismes publics, ont assuré que le barrage assurerait un débit d'eau suffisant pour maintenir les écosystèmes et les populations indigènes.

Jusqu'à présent, tous les grands travaux en Amazonie se sont traduits par de la déforestation. Certains, toutefois, estiment que, cette fois-ci, ils pourraient être positifs.

«La vie de ma famille s'est améliorée de 100%», explique Luci Cleide, l'une des 1000 femmes employées sur le site. Mais beaucoup craignent plus de dégâts que de bienfaits. «Ils disent qu'il s'agit de grands travaux de développement, mais cela n'a pas apporté plus d'argent à la population. Nous voulons nos rivières et la forêt», a déclaré Antonia Melo, l'un des principaux porte-parole du groupe Xingu Vivo, qui regroupe écologistes et habitants opposés au barrage.

Agence France-Presse



PHOTOS AGENCE FRANCE-PRESSE

Une communauté d'Altamira, dans l'État de Para, qui sera inondée (photo du haut). Sur la photo du bas, une partie du territoire où se trouvera le réservoir.

Téléphone : 514 985-3322
Télocopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télocopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

169
QUÉBEC À LOUER

CONDO NEUF
L'ETOILE, rue Turnbull
Luxueux et contemporain, 5e, ensoleillé, vue dégagée. 2 c.c., 2 s. de b., stat int, balcon, pisc. int, fitness, Géothermie, pl. bois, céramique. 1745 \$
Libre très rapidement.
418 688-4487 (de soir et FdS)
418 682-5144 # 5255 (de jour)

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS - MONT-PARNASSE
2-3 pers. Confort. Prix dégressif
anne.legare@hotmail.com

185
CHAMBRES

Dans beau 5 1/2 à Outremont
Chambre très ensoleillée.
Femme non-fumeuse seulement.
500 \$ / ms. 514-272-9018

303
ANTIQUITÉS

ACHETERAIS MEUBLES,
lampes, objets de style Scandinave, teck, moderne, années 60-70-80.
Visite à la maison.
Jean 514 234-6074,
jgcyr@hotmail.com

307
LIVRES ET DISQUES

695
AUTOMOBILES

CHRYSLER CONCORDE 2003
Grise, toute équipée. 37 000 KM.
À voir ! État exceptionnel. 4 950 \$.
514-712-4974

MINI COOPER 2005 noire
A/C, Portes, vitres et miroirs électr.
glaces teintées, 90,000kms,
8,900\$.

TOYOTA Yaris 2008, rouge
berline, man. A/C, 101,000kms,
8,000\$.
Photos sur demande.
450 379-5808

WESTFALIA 1989
Très bonne condition.
Conduite manuelle.
Jamais sorti l'hiver. 14 500\$.
514 277-2856

Contactez
LE MÉMORIEL
pour publier
un ou des :

AVIS DE DÉCÈS
FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

105
PROPRIÉTÉS À REVENUS

LONGUEUIL 24 LOGEMENTS
À vendre. Excellente condition,
très bons locataires, portes et
fenêtres neuves. 1 850 000 \$.

ÉGALEMENT:
111 plex à St-Césaire. 685 000 \$
514 602-0128

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PETITE PATRIE - rue Chambord,
6 1/2, haut duplex, 1130 p.c.,
2 pos dbles, 1 c.c. Très tranquille.
5 minutes métro Fabre,
Juin 975\$ 514 277-2856

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT - Petite-Patrie 3 1/2
Style Loft, aire ouverte, 1 c. fermée,
cuisine laboratoire, entrée lav.séch
visite les mercredi et jeudi de jour,
sur Charlemagne, Métro Pie IX.
Enquête de Crédit. 1e juillet 525\$
514 849 9888 ext: 209

115
EXTERIEUR DE MONTRÉAL

BORD DU RICHELIEU
Maison 2006 style condo 4 1/2.
Sécuritaire. Terrain 60 x 120.
25 min. tunnel H.-Lafontaine.
280 000\$ 450 855-1907

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2
4855 à 9105 PLATEAU-HOMIA
Libres imm. ou 1er juillet. Infos:
www.locationduplateau.com
ou 514 598-5872

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU - MÉTRO LAURIER
5^e, 2 c.c., 2 sdb, électros, stat. int.,
balcon et vue sur ville. Photos
luxueux. 1 800 \$. 514-571-4166

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU - MÉTRO SHERBROOKE
Beau 5 1/2, 3^e de triplex, 1 125 p.c.,
3 ch. fermées, grande cuisine,
2 balcons, entrées, calme.
1375 \$ chauffé 514-529-0971

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2
4855 à 9105 PLATEAU-HOMIA
Libres imm. ou 1er juillet. Infos:
www.locationduplateau.com
ou 514 598-5872

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

Longueuil 4 1/2
Complexe Iberville 2 c.a.c., planch
bois, cuisine laboratoire, cessation
de bail. Spacieux et insonorisé
1E JUILLET 514 979-8050

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

Près Rivière - Vieux-Bordeaux
5 min. Hôp. Sacré-Coeur
6 1/2, r. de c., bas de duplex,
3 c.c., près piste cycl., cour,
arbres matures. 1 200\$ Libre.
514 337-3800 514 717-1926

164
CONDOMINIUMS À LOUER

LAVAL CONDO 3 1/2. 2E ÉTAGE
1 ch. fermée, planch. bois, bâtisse
2010, 5 électros inclus, eau chaude
station. Chauff. non inclus. 2 pas du
Métro Montmorency et services
945\$/mois, 1e juillet, 514-895-5259
bernier.guy@sympatico.ca

BACHELOR - MIRABEL
Nouveau secteur, près du golf,
1 cdc fermée, planch. bois flottant
& céramique, ent. lav.séch. Stat.
Électricité non-incluse.
Non-fumeur 514 961 9361

MÉTRO PARC OU ACADIE 4 1/2
2 c.a.c., salon, salle à manger
aires ouverte. Très beau logement,
meublé, 5 lectros, vaisselle,
télé HD, chauffé/éclairé, internet,
1e juillet 1 300\$ 514 277-2095

QUARTIER ROSEMONT
4 1/2 IMPECCABLE, neuf. Gens
tranquilles seulement, pas d'ani-
maux. 1 000 \$, 514 928-0205.

167
MEUBLÉS

PRÈS centre-ville 5 1/2-7 1/2
Qualité. Tout inclus. 1500\$, 2000\$.
514 217-2919 450 262-2595

Hochelaga Maison neuve 4 1/2
distribuée, appartement tout meublé
2 c.a.c., 2 lits doubles dont un lit
mezzanine, 2 balcons, 4 électros,
bail de 3 mois minimum.
Métro Joliette 514 966-1153

OUTREMONT - secteur prestigieux
2e, gr. 5 1/2 réno, 3 c.c. fermées.
1550\$ 514 271-5110

ROSEMONT-PETITE PATRIE
5 1/2, 2 pcs dbles, entrée lav.séch.
non fum. pas d'animaux.
10 min métro Joliette. 700\$
514 525-9233

167
MEUBLÉS

PRÈS centre-ville 5 1/2-7 1/2
Qualité. Tout inclus. 1500\$, 2000\$.
514 217-2919 450 262-2595

PARIS - SACRÉ COEUR
Studio-terrace, soleil, tout équipé,
2 pers, WiFi. 514-486-1444

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
erreur que s'y serait glissée.
Il n'y aura pas de responsabilité
des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

PARIS - SACRÉ COEUR
3 1/2 fermée, r. de c., 5 électros.
Alarme. Libre. 610\$ 514 705-5301

PROVENCE
Maison de village dans
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c., 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
Photos disponibles :
http://bit.ly/KaALIY
500\$/sem. 514 843-7667

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
erreur que s'y serait glissée.
Il n'y aura pas de responsabilité
des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

À COUPER LE SOUFFLE!
Parc national du Gros-Morne.
Terre-Neuve. Bord de mer.
www.jollymoose.ca 819 568-7768

176
CHALET À LOUER

BORD DU FLEUVE L'ISLET-SUR-MER
Condos de villégiature.
Location à la semaine.
1 888 845-8586
514 522-6229
oieblanchesurmer.com

501
OCCASIONS D'AFFAIRES

Partenariat d'affaire pour Galerie
d'art sur deux étages, bien situé,
rue Notre-Dame, secteur
Marcher Atwater. 514 586-0554

167
MEUBLÉS

PRÈS centre-ville 5 1/2-7 1/2
Qualité. Tout inclus. 1500\$, 2000\$.
514 217-2919 450 262-2595

501
OCCASIONS D'AFFAIRES

Partenariat d'affaire pour Galerie
d'art sur deux étages, bien situé,
rue Notre-Dame, secteur
Marcher Atwater. 514 586-0554

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU VALENTIN ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

167
MEUBLÉS

PRÈS centre-ville 5 1/2-7 1/2
Qualité. Tout inclus. 1500\$, 2000\$.
514 217-2919 450 262-2595

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Planos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
www.breton-savard.com
514 254-1447

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Planos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
www.breton-savard.com
514 254-1447

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE
un monde différent

Pour nous appuyer :
www.alternatives.ca • 514.982.6606

NOUVELLES RUBRIQUES

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur
(514) 387-2541
poste 240
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

ÉDITORIAL

INTERVENTIONS POLITIQUES

Incorrigibles libéraux

Michelle Courchesne a été l'objet de vives attaques hier à l'Assemblée nationale, l'opposition réclamant rien de moins que sa démission. Mais les blâmes que lui a adressés le vérificateur général pour sa gestion défective du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, pour être mérités, la rendent-ils inapte à siéger au Conseil des ministres? Cela reste à démontrer.

L'

opposition péquiste ne pouvait pas ne pas se saisir du rapport déposé par le vérificateur général la semaine dernière sur la gestion de ce fonds alors que Michelle Courchesne était ministre de l'Éducation, des Loisirs et des Sports en 2007 et en 2008. Elle est la ministre la plus loyale à Jean Charest, comme elle l'a démontré en acceptant de jouer le rôle de la méchante dans le conflit étudiant. Réussir à mettre en cause son intégrité serait porter un sévère coup au gouvernement à quelques mois des élections.

Quelles sont donc les erreurs commises par la ministre dans la gestion de ce fonds de 363 millions de dollars? Essentiellement d'avoir laissé à son cabinet politique le soin de faire la présélection des projets admissibles. Sur les 918 demandes d'aide présentées, 418 ont été rejetées d'emblée en vertu du pouvoir discrétionnaire de la ministre, sans qu'il y ait eu d'analyse préalable par les fonctionnaires, comme le prévoient les règles du Fonds. Selon le vérificateur, les projets rejetés étaient similaires à ceux retenus. Il y a eu iniquité dans le traitement de ces demandes.



BERNARD DESCÔTEAUX

Cette façon de faire soulève évidemment des doutes quant aux motifs qui ont présidé à l'élimination de ces 418 dossiers. Comme l'opposition, on ne peut que s'interroger, surtout qu'à l'époque la ministre avait dû congédier son chef de cabinet, Jean-Sébastien Marineau,

après avoir eu connaissance d'allégations de trafic d'influence dont elle avait informé la police. Selon *La Presse*, M. Marineau intervenait dans des dossiers touchant la construction de terrains de sport à surface synthétique.

Ces seuls doutes ne justifient pas la démission de Michelle Courchesne, pas plus que le rapprochement avec les blâmes portés à son encontre par le vérificateur il y a deux ans dans le dossier des 18000 nouvelles places en garderie. Selon ses mots, le processus d'attribution avait laissé une «grande place à la subjectivité». L'affaire était beaucoup plus sérieuse puisque des liens avaient été établis entre l'attribution de places à des promoteurs privés et le versement de contributions à la caisse électorale libérale. L'Unité permanente anticorruption s'était intéressée à ce dossier.

L'attaque de l'opposition péquiste fait pour le moins mal paraître Michelle Courchesne. Il y a eu intervention politique dans la gestion du Fonds pour le développement du sport, comme il y en a eu dans le dossier des garderies. Il en reste un doute que l'opposition cherche par ses attaques à ancrer dans l'esprit des électeurs, qui seront alors confortés dans leur opinion que les ministres du gouvernement Charest abusent de leur pouvoir discrétionnaire de décision.

Incorrigibles sont les libéraux à cet égard. Les cas d'interventions politiques survenus depuis qu'ils sont au pouvoir sont multiples. Pensons aux nominations de juges, un exemple venu de tout en haut. Ils croient qu'être au pouvoir leur permet de tout décider, mais ils confondent les rôles. Il leur revient d'adopter des politiques et programmes, pas de les mettre en œuvre. Cela est le rôle de la fonction publique. Mais cela, ils ne le comprennent pas. Ou ne veulent pas le comprendre.

INTERNET

Sordide 2.0

L'horreur en direct, filmée par le présumé tueur Luka Rocco Magnotta, circule encore sur la Toile, et ce, malgré le fait que la distribution de la fin cruelle de l'étudiant Jun Lin contrevienne clairement à l'article 163 du Code criminel portant sur le caractère obscène de l'exploitation de la sexualité, du crime, de l'horreur et de la cruauté. Mais là où elle est espérée, la matrique de la loi et l'ordre s'agitent bien mollement.

Les scènes terribles vues par un trop grand nombre nourrissent une curiosité morbide, et par ricochet l'industrie de l'atrocité. La charge virale de la vidéo maudite mêlant décapitation, démembrement et nécrophilie a touché plus vivement que les autres la génération abonnée à cette vie cybernautique. Dans les cours d'école et même le secret de la classe, des yeux mi-fasciés mi-horrifiés ont vu l'indicible, comme en témoignent ces jours-ci des enseignants décontenancés par le «hit» qu'a fait cette morbidité extrême.

Paradoxalement, en voulant savoir, les curieux satisfont l'objectif du metteur en scène-acteur-tueur. De multiples empreintes laissées sur ce monde sans frontières qu'est l'Internet le montrent depuis des années superstar de lui-même, avide d'une attention peut-être jamais reçue. Il a éliminé des chats de manière abjecte sur vidéo, créé de multiples avatars sur autant de pages Facebook, voulu participer à une télé-réalité porno, même confié sans ambages un goût pour la mort et l'envie de s'y plonger.

Ces meurtres sordides ne sont pas nés avec l'univers 2.0 ni non plus d'ailleurs la fascination malsaine qui a poussé des consommateurs à appuyer sur le clic diabolique. Mais l'accès facile à ces images, sans effort, sans même la volonté, est nouveau. Combien de jeunes ont vu apparaître sur leur page Facebook la vidéo du meurtre de Jun Lin recommandée par un «ami»?

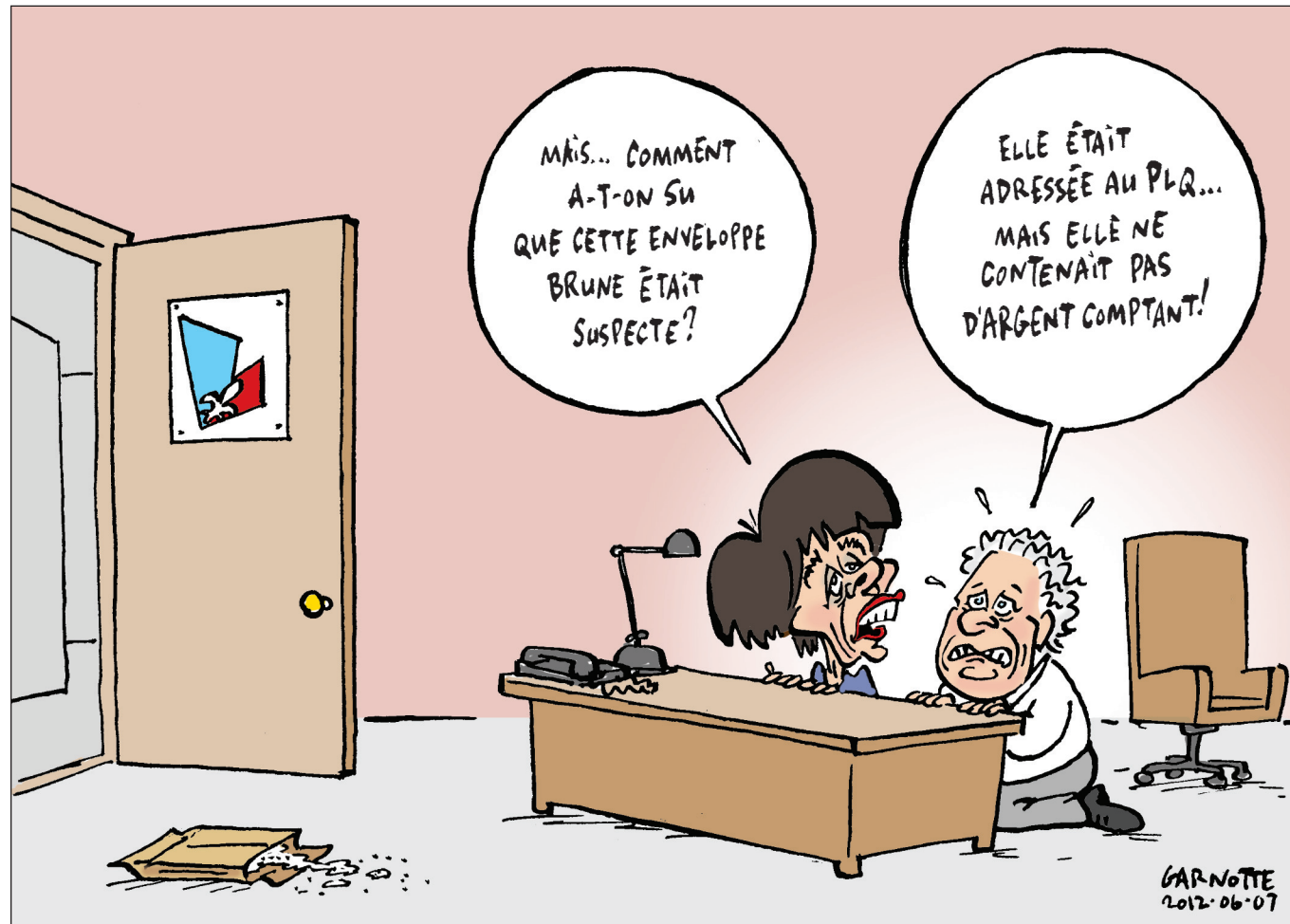
On peut se désoler de cette vie par procuration sur Internet, mais surtout, ne pas s'en étonner. Avec quel naturel désarmant une portion de la génération Facebook mélange maintenant la vie virtuelle avec le cadre de la réalité! N'a-t-on pas vu récemment un jeune tabassé être entouré de vidéastes en herbe qui ont songé d'abord à filmer la violence avant de secourir la victime? Troublant pêle-mêle dans lequel la banalisation du sordide a englobé au passage le bon jugement, celui qui aurait dû empêcher la mise en ligne de cette vidéo dégradante, celui qui aurait dû empêcher l'auditoire d'y succomber.

Cet événement est troublant à plus d'un égard. La nature du crime laisse pantois. La mise en scène orchestrée par le présumé tueur afin de tourner le regard de la planète sur lui est torde. La «normalité» qui se dégage de l'accès si facile à cette horreur contribue à banaliser le drame. Tant que cela reste impuni, la banalité risque de conduire à l'insensibilité.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Comme des petits enfants

Immigrés français en 1961, nous avons, dès notre arrivée, mon conjoint et moi, fondé un centre de rééducation pour enfants inadaptés souffrant de troubles d'apprentissage scolaire. Et c'est à ce titre que nous avons eu le grand privilège de contribuer, bien modestement, à l'éclosion, non, à l'explosion, mieux, à la mutation (selon l'expression de mon homonyme Guy Rocher) de la société québécoise.

Nous avons vu naître le ministère de l'Éducation, les polyvalentes, les cégeps, le réseau des Universités du Québec! Mais, mes amis, quel enthousiasme chez ces jeunes étudiants dont beaucoup venaient de loin, de leur fond de rang où toute velléité intellectuelle semblait douteuse à l'entourage. Quelle fureur d'apprendre chez cette belle jeunesse intelligente, douée, créative!

Avec les années, les étudiants ont mûri. Une cohorte après l'autre, ils ont appris, peut-être sans s'en rendre compte, à penser, à analyser, à conceptualiser, ceci en douceur, sans bruit, sans que la société en soit consciente, surtout pas en hauts lieux. Un élément déclencheur, et voilà l'heure de la révélation: nos étudiants n'acceptent pas d'être traités comme des petits enfants. Ils veulent continuer à apprendre dans des universités qui ne soient pas sous la domination des marchés financiers (M. Zuppilori, *Le Devoir*, 29 mai), mais demeurent des lieux de savoir et de culture. Et ils le crient. Même à coups de casseroles!

M. Charest, pouvez-vous comprendre ça? Voulez-vous comprendre ça? Où est-

ce trop vous demander?

Yolande Rocher
Le 4 juin 2012

La collaboration nécessaire

Il est aisé de comprendre pourquoi la direction du PQ souhaite éviter la réélection du chef d'Option nationale, Jean-Martin Aussant, dans la circonscription de Nicolet-Yamaska. Advenant une défaite de son ancien député, le PQ conserverait le quasi-monopole de l'option souverainiste et pourrait ainsi continuer de se présenter comme étant la seule option crédible pour les électeurs qui souhaitent que le Québec devienne un pays. Par conséquent, le PQ opposera fort probablement une candidature à M. Aussant.

Or, le parti de Pauline Marois aurait fondamentalement tort de ne pas tendre la main à Option nationale et à ses milliers de partisans. Refuser de tirer avantage de l'espoir, du vent de fraîcheur et de l'effervescence que suscite ce nouveau parti politique constituerait une erreur stratégique majeure que les souverainistes doivent éviter de commettre.

Si le PQ accepte de laisser le champ libre à Jean-Martin Aussant dans Nicolet-Yamaska, ce dernier devra bien entendu mettre lui aussi de l'eau dans son vin et renoncer à présenter 128 candidats à l'occasion des prochaines élections générales.

Reste à voir si ces deux formations sauront faire preuve de pragmatisme en donnant préséance à la cause plutôt qu'à la partisanerie. Suivant cette même logique, il apparaît tout à fait sensé d'inclure Québec solidaire dans cette addi-

tion. L'élection d'un autre gouvernement libéral, même minoritaire, ne représente certainement pas une «condition gagnante» pour les indépendantistes québécois.

Gabriel Couture
Québec, le 5 juin 2012

Le statut juridique du fœtus

Monsieur Stephen Harper, La décision de procéder à un avortement médical revient depuis 1988 à la femme et à son médecin et est encadrée par les ordres professionnels et les institutions.

Vouloir criminaliser cet acte médical sans prouver qu'il donne lieu à des aberrations graves et précises auxquelles des correctifs doivent sans faute être apportés semble un tour de passe-passe comme les aiment les manipulateurs qui préfèrent ne pas se mouiller sur les vrais problèmes, comme la gestion du nucléaire, l'honnêteté en affaires et en politique, etc.

Sur une planète surpeuplée, nous déplorons que les natalistes (souvent militaristes, bien sûr) tentent de culpabiliser les personnes qui disent qu'un enfant mérite d'être désiré et traité en récompense, non en châtiement.

De grâce, Monsieur le Premier ministre, stoppez la motion M-312.

Claudette Jobin
Présidente de la Ligue des femmes du Québec
Le 5 juin 2012

LIBRE OPINION

Plus que l'avenir du PQ, celui du Québec

BENOÎT LEBLANC
Auteur, compositeur, interprète

Lettre à Madame Pauline Marois, chef du Parti québécois

L'a mue au PQ que tant souhaitaient depuis exactement un an ne s'est pas produite. Vous êtes toujours à la tête de votre parti et à part ce petit espace aménagé pour que s'expriment librement les idées de Bernard Drainville, par exemple, le Parti québécois ne bouge pas, ou alors très, très peu.

La société québécoise, elle, a bougé énormément et ça n'a pas l'air de s'essouffler. L'éveil qu'a provoqué le mouvement étudiant nous a amenés résolument ailleurs. Où est le PQ? D'après ce que je vois, malheureusement, encore engoncé dans une logique politicienne, calculatrice, prudente; en un mot, il ne s'est pas libéré de sa vieille peau de vieux parti. Il n'a nullement bénéficié, en matière d'appuis, de la crise sociale actuelle. Malaise...

Si le discours étudiant a paru tellement rafraîchissant et inspirant pour plusieurs, c'est parce qu'il n'était pas pétri de doutes, de peurs, de peur de faire peur; il était aussi très imaginatif; surtout, il était et demeure sincère. Cette manière de dire les choses au PQ fait cruellement dé-

faut, si l'on excepte des députés comme Bernard Drainville qu'on semble tolérer pour des raisons stratégiques.

Bref, les forces progressistes ont grandement déserté votre parti. La saignée est tellement importante qu'on voit apparaître, après Québec solidaire, un nouveau parti indépendantiste et progressiste, Option nationale.

Or voilà, il est fort possible que la prochaine élection soit déterminante pour notre avenir, et il est fort probable que vous vous retrouviez soit au pouvoir, mais minoritaire, par conséquent à la merci des partis de la stagnation, la CAQ ou le PLQ, soit dans l'opposition. Cela ne serait rien de moins que fatal.

Le Québec est à la croisée des chemins et vous avez une immense responsabilité devant la nouvelle donne. Madame Marois: ça n'est pas votre avenir politique qui est en jeu, ni celui de votre parti, mais bien celui du Québec tout entier. Vous avez choisi de demeurer à la barre, soit. Alors assumez cette responsabilité pleinement et dignement et, je vous en prie, mettez en branle au plus vite un processus de discussion et de négociation avec tout ce qui bouge en ce moment, car l'éparpillement et la fragmentation de toutes ces énergies vont tout bonnement servir une fois de plus

tout ce qui refuse de bouger et nie l'identité profonde du Québec.

Comme Bernard Landry l'a déjà dit, la patrie avant le parti. Je viens de lire à l'instar — c'est dans l'air, il y a urgence — l'appel de Pierre Curzi au peuple québécois. Il parle de faire passer les intérêts de la nation avant celui des partis. Or quels que soient les efforts déployés par Jocelyne Desjardins du NMQ, par Marc Laviolette et Pierre Dubuc du SPQ Libre, par certains membres de QS, ou d'autres personnalités du monde politique ou d'ailleurs, cela ne mènera nulle part si le PQ ne pose pas un geste significatif de souplesse, d'ouverture et d'imagination.

Je le répète, ce n'est pas l'avenir du PQ qui est en jeu, mais celui du Québec tout entier. Ma plus grande crainte est que si les forces de la stagnation gagnent aux prochaines élections, les conséquences seront graves. Chaque fois que nous avons perdu — en 1980 et en 1995, mais aussi il y a neuf ans — il y a eu des conséquences désastreuses pour le Québec. Nous n'avons cessé de rapetisser, pour reprendre une expression de Sylvain Lévesque.

Si ça continue comme ça, on devra dire adieu au pays du Québec très bientôt. Une coalition des forces nationalistes et progressistes est devenue une option incontournable.

COMPRESSIONS FÉDÉRALES

De l'utilité évidente de l'archéologie

CHRISTIAN GATES ST-PIERRE

Archéologue, chercheur invité à l'Université de Montréal, chercheur postdoctoral à l'Université Laval et chargé de projet chez Ethnoscop inc.

Les sociétés occidentales contemporaines, dominées par la pensée néolibérale, marquées par la montée en puissance de la droite populiste et affectées par une marchandisation croissante du savoir, valorisent davantage les sciences pures (ou sciences « exactes ») que les sciences humaines ou sociales. C'est bien connu, et l'archéologie ne fait pas exception.

Elle se trouve même depuis peu sous le feu croisé de médias et d'élus qui s'en prennent à son utilité, à sa pertinence sociale, d'une manière aussi naïve que démagogique, voire dangereuse. La première attaque est survenue en octobre 2011 lorsque Rick Scott, gouverneur républicain de la Floride, déclara publiquement que son État n'avait pas besoin d'anthropologues et qu'il était discutable d'investir des fonds

Le gouvernement conservateur a annoncé des coupes radicales dans les budgets de Parcs Canada, ce qui aura pour effet d'éliminer pratiquement tous ses postes d'archéologues

publics dans les programmes universitaires en anthropologie (discipline mère de l'archéologie en Amérique du Nord), considérant notamment le peu d'emplois disponibles dans ce domaine.

Vint ensuite la publication d'un article sur le site du *Daily Beast* (vitrine Internet du magazine *Newsweek*) présentant les 13 programmes d'enseignement universitaire « les plus inutiles ». L'archéologie et l'anthropologie ont été classées conjointement au 10^e rang sur cette liste établie sur la base de critères purement comptables (taux de placement et salaire annuel moyen

des diplômés), liste qui comprend également l'architecture, la philosophie, le journalisme, la musique, l'histoire...

Coupes chez Parcs Canada

Plus récemment, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a annoncé des coupes radicales dans les budgets de Parcs Canada, ce qui aura pour effet d'éliminer pratiquement tous les postes d'archéologues que compte cette agence dont le mandat, rappelons-le, est de protéger et de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada, ce qui inclut le patrimoine archéologique.

Le centre de service de Québec, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO, sera particulièrement affecté puisque toutes les collections archéologiques qui s'y trouvent seront transférées dans la région d'Ottawa et qu'il ne s'y trouvera désormais plus qu'un seul des douze archéologues qui y travaillaient jusqu'alors, provoquant une perte d'expertise irremplaçable.

Cette décision a été l'objet de vives discussions parmi les 400 archéologues nord-américains réunis à Montréal en mai dernier à l'occasion d'un colloque conjoint de l'Association canadienne d'archéologie et de l'Association des archéologues du Québec. De même, plusieurs associations internationales d'archéologues se sont adressées directement au premier ministre, soulignant la qualité et l'importance du travail effectué par Parcs Canada dans le domaine de l'archéologie et lui enjoignant de revenir

sur la décision de son gouvernement, décision qui contribue au démantèlement de ce qui constitue le principal outil permettant au gouvernement fédéral d'accomplir son devoir de protection du patrimoine archéologique canadien. Je résisterai à la tentation de critiquer spécifiquement les déclarations mal informées du gouverneur Scott, la publication de l'article aussi risible que boiteux du *Daily Beast* et les coupes irresponsables du gouvernement Harper. Autant d'actions qui affirment, directement ou indirectement, l'inutilité de l'archéologie. C'est plutôt cette

vision erronée, stéréotypée et idéologiquement biaisée que je tenterai de corriger, en montrant l'utilité et la pertinence de l'archéologie dans le monde d'aujourd'hui.



Le chantier de fouille de la maison Leber-Lemoyne du Musée de Lachine, ouvert au public dans le cadre du Mois de l'archéologie. L'archéologie retrace l'origine et le développement de traits marquants de l'aventure humaine.

vision erronée, stéréotypée et idéologiquement biaisée que je tenterai de corriger, en montrant l'utilité et la pertinence de l'archéologie dans le monde d'aujourd'hui.

De l'utilité de l'archéologie

En tant que science, l'archéologie tente de reconstituer le passé humain sur la base de l'analyse des vestiges matériels retrouvés sur les sites archéologiques. Avec la paléontologie, la génétique, l'anthropologie, la linguistique, l'archéologie est la seule discipline pouvant documenter la préhistoire, qui couvre plus de 99% du passé de l'humanité. Elle permet aussi de documenter la période historique, en complémentarité avec une discipline connexe, l'histoire. Elle retrace ainsi l'origine et le développement de traits marquants de l'aventure humaine: les premiers outils, l'agriculture, la sédentarité, l'urbanisme, l'écriture, la poterie, la roue, la guerre, la religion, le commerce, l'art, le symbolisme, l'éthnicité, etc. On conviendra qu'il ne s'agit pas là d'une mince contribution: pourrait-on (voudrait-on?) réellement se passer de telles connaissances?

Tout comme l'histoire, l'archéologie peut servir à ne pas répéter les erreurs du passé, à

retenir les leçons concernant les conflits armés anciens, les bouleversements écologiques causés par l'Homme, les épidémies, la chute des civilisations ou encore les adaptations aux changements climatiques au cours de l'histoire de l'humanité. L'archéologie trouve aussi son utilité dans le rétablissement de la vérité historique, dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des minorités et dans la réconciliation des groupes ou des populations en conflit, que ce soit par la mise au jour de charniers résultant de guerres civiles, par la fouille de cimetières d'esclaves afro-américains, ou encore par l'apport de données utilisées dans le cadre de revendications territoriales par les populations autochtones.

L'archéologie permet aussi de comprendre le présent, le passé contemporain, qu'il s'agisse de l'archéologie de la Seconde Guerre mondiale, de l'archéologie des conflits syndicaux du début du 20^e siècle, de l'archéologie des résistances en Amérique Latine, de l'archéologie des communes hippies des années 1960, de l'archéologie des groupes de musique pop-rock, de l'archéologie des usines abandonnées, de l'archéologie des migrants et des

sans-abri, de l'archéologie de la consommation ou de l'archéologie de la culture matérielle occidentale contemporaine.

L'utilité de l'archéologie se manifeste également par le biais de connaissances qui intéressent d'autres disciplines scientifiques, par exemple à travers les analyses des os d'animaux et des restes paléobotaniques trouvés sur les sites archéologiques et qui permettent de retracer l'évolution morphologique et génétique de certaines espèces animales ou végétales, de connaître leurs distributions géographiques anciennes ou de comprendre les causes de la disparition des espèces, ce qui permet notamment d'élaborer de meilleures stratégies de gestion de la faune. De même, la psychologie évolutionniste aurait difficilement pu se développer sans les connaissances fournies par l'archéologie et la paléontologie, tout comme l'histoire de l'art ne pourrait faire l'économie des plus anciennes formes d'art révélées par l'archéologie.

La valeur économique

À qui préfère les arguments économiques, je souligne que les sites archéologiques constituent des attraits touristiques d'importance majeure dans

nombre d'endroits, du Mexique à la Chine et du Pérou au Cambodge, en passant par l'Italie, la Grèce ou l'Égypte. Ils procurent des emplois à des milliers de personnes et constituent d'importantes sources de revenus pour les communautés et les États, tout en étant source de fierté nationale.

C'est également vrai pour le Québec, avec des lieux tels que le Musée canadien des civilisations, Pointe-à-Callières, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, le Musée de la civilisation et Place-Royale à Québec, les Lieux historiques nationaux du Canada du Canal-de-Lachine, du Fort-Chambly ou des Forges-du-Saint-Maurice, parmi tant d'autres lieux qui racontent le passé, à nous-mêmes comme à nos touristes.

Dans la même veine, plusieurs firmes de recherche privées en archéologie préventive et des chercheurs indépendants sont établis en région, ce qui permet d'y maintenir une main-d'œuvre jeune et qualifiée, freinant d'autant l'exode vers les grands centres. Cela permet également de former de jeunes autochtones au métier d'archéologue, en plus de les rapprocher de leur passé lointain que seule l'archéologie peut révéler (les sociétés amérindiennes n'ayant pas connu l'écriture avant l'arrivée des premiers Européens).

L'archéologie contribue donc au développement économique des régions, car l'archéologie se pratique là où les sites archéologiques se trouvent, c'est-à-dire partout sur le territoire québécois: on ne peut délocaliser un site archéologique!

En terminant, je m'en voudrais de ne pas mentionner l'archéologie comme source d'inspiration dans l'art, la littérature, le cinéma, la bande dessinée ou la télévision: pensez seulement à Indiana Jones ou aux Pierrafeux, aux albums de Tintin ou d'Astérix, ou encore à certains romans de Jean Auel, d'Agatha Christie ou de Tony Hillerman, pour ne nommer que les plus connus dans une liste interminable.

Bref, l'utilité scientifique et sociale de l'archéologie est immense, multiple, unique, précieuse, irremplaçable: on serait fou de s'en passer, ou de croire ceux qui affirment une telle chose.

LA RÉPLIQUE > UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Une gestion immobilière responsable

ÉRIC FILTEAU

Vice-recteur aux finances et aux infrastructures de l'Université de Montréal

Dans une lettre publiée le 4 juin dernier, M. Bernard Gauthier reprend à son compte diverses allégations à l'endroit de la gestion de l'Université de Montréal. Il évacue tous les rectificatifs apportés par les représentants de l'Université depuis des mois dans les pages du *Devoir*. Dans le contexte actuel, la démagogie ne semble plus connaître de limites. Il est d'autant plus important alors de rappeler que notre projet à Outremont est mené de façon exemplaire. Il importe donc de corriger à nouveau les faits.

Le développement du site Outremont

Le projet de développement du site Outremont vise à doter l'UdeM d'un pavillon de sciences qui accueillera les quelque 1500 étudiants et 100 professeurs de ses départements de chimie, de physique, de géographie et de sciences biologiques. Il sera complété par un pavillon abritant une bibliothèque, des salles de classe et des espaces de vie étudiante. Ces deux bâtiments constitueront le cœur d'un nouveau quartier universitaire et résidentiel et permettront à l'UdeM de poursuivre sa mission d'enseignement et de recherche dans un secteur où elle excelle.

En développant les espaces dont elle a besoin à proximité de son campus principal, l'Université tient parole: elle s'est engagée à protéger le patrimoine naturel et bâti de son campus. Seulement deux stations de métro séparent la Tour de l'université du futur site où se construi-

LE DÉCLENCHEUR >

Dérive immobilière

« [La] dérive immobilière [de l'Université de Montréal] et les apparences de conflit d'intérêts potentiels qu'elle soulève nécessiteraient l'attention des mouvements étudiants et du gouvernement dans le cadre des discussions qui s'amorcent sur le financement des universités. »

Bernard Gauthier, professeur titulaire à l'Institut d'économie appliquée de HEC Montréal, dans *Le Devoir*, 4 juin 2012.

ront les laboratoires modernes dont l'Université a besoin et qui ne pourraient trouver leur place dans aucun des édifices actuels du campus. Ce besoin d'espace de l'Université a par ailleurs été reconnu par le gouvernement du Québec et le Vérificateur général du Québec.

Des consultations fructueuses

Le projet de développement de l'UdeM à Outremont est le fruit de consultations tenues au fil des ans auprès de la communauté universitaire et de la communauté environnante. Le plan directeur des espaces de l'UdeM est le résultat d'un vaste exercice d'information et de consultation auprès de l'ensemble de la communauté universitaire. Ce plan a aussi été présenté, débattu et adopté par toutes les instances de l'Université, y compris l'Assemblée universitaire, où

siègent des professeurs, des étudiants et des membres du personnel de soutien.

D'autre part, le projet a fait l'objet de consultations auprès de citoyens et de représentants des secteurs avoisinants, puis sous l'égide de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) en 2007. Quatre séances d'information publique, quatre ateliers thématiques et cinq séances d'audition des mémoires ont alors été tenues. Au terme de cet exercice, l'OCPM a souligné la pertinence du développement du site Outremont par l'UdeM et proposé quelques aménagements.

L'Université a par la suite entrepris, en collaboration avec la Ville de Montréal, d'intégrer les propositions faites par l'OCPM au plan d'aménagement du territoire. Ce plan révisé a de nouveau fait l'objet de présentations publiques avant d'être adopté à l'unanimité par le conseil municipal en février 2011.

Une gestion rigoureuse

En plus des consultations internes et publiques, le développement du site Outremont par l'UdeM a subi un examen rigoureux de la part de toutes les instances gouvernementales. C'est pourquoi le gouvernement du Québec a annoncé, le 26 mars dernier, que l'UdeM avait l'autorisation de franchir une nouvelle étape et que des sommes sont réservées pour la construction du pavillon de sciences. L'appui du gouvernement du Québec confirme le respect des procédures mises en place dans la Politique-cadre sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure publique.

Quand on parle des coûts du projet de l'UdeM à Outremont, il faut distinguer les sommes inves-

ties par les trois ordres de gouvernement pour la restauration du site (120 millions) et la construction d'un pavillon de sciences et de services (350 millions) de l'ensemble des investissements publics et privés qui pourront éventuellement y être faits pendant les 20 à 30 prochaines années pour construire un nouveau quartier.

À titre d'exemple, en 1930, lorsqu'il a conçu le pavillon emblématique de notre campus, l'architecte Ernest Cormier disposait d'un budget global d'un million et demi de dollars. Près de 70 ans plus tard, la valeur totale des édifices du campus dépasse les deux milliards de dollars. C'est dire à quel point les projections dans un futur lointain peuvent être trompeuses.

Le 1420, boulevard Mont-Royal

Enfin, en ce qui concerne la vente du 1420, Mont-Royal, rappelons que l'Université aurait aimé conserver l'édifice, mais tout comme la congrégation qui en était propriétaire avant elle, n'a pas les moyens d'en assurer une restauration qui le rende conforme au Code du bâtiment et à ses besoins. L'UdeM a vendu l'édifice au terme d'un processus d'appel d'offres public et récupérera toutes les sommes qu'elle y a investies en achat et en rénovation, et celles qu'elle aurait eu à dépenser en frais de location et installation pour loger les unités qui y sont depuis huit ans. La transaction se fera à coût nul pour l'UdeM.

L'Université de Montréal gère ses projets immobiliers avec la plus grande rigueur et en toute transparence. Le budget de l'Université est équilibré et toutes les instances, dont le Conseil et l'Assemblée universitaire, jouent leur rôle avec sérieux et diligence.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Made Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé). INFORMATION POLITIQUE : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durtisac (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters). INFORMATION CULTURELLE : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre). INFORMATION ÉCONOMIQUE : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desrosiers, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérard Dallaire (pupitre). INFORMATION INTERNATIONALE : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet); Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet); Karl Retino-Parazzelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéreer (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Desjardins, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

TERRE

SUIITE DE LA PAGE 1

Des progrès «mitigés» ont été enregistrés dans l'atteinte de 40 autres objectifs, notamment par l'augmentation des aires protégées, qui couvrent 13% des terres émergées, et la réduction du taux annuel de déforestation, qui est passé de 16 à 13 millions d'hectares entre 2000 et 2010.

Peu ou pas de progrès du tout caractérisent 24 autres objectifs que s'est aussi donnés la communauté internationale dans les dossiers touchant notamment le climat, les stocks de poissons, la lutte contre la désertification et les sécheresses. Dans huit autres des 90 dossiers prioritaires, «GEO-5» constate même d'importantes détériorations de la situation, notamment dans le cas des récifs coralliens, pour lesquels il n'existe aucun bilan global. Dans 14 autres dossiers pourtant dotés eux aussi d'objectifs acceptés au niveau international, aucune conclusion n'a été possible faute de données, précise le rapport.

Dans certains domaines comme la très classique pollution chimique, précise «GEO-5», la possibilité de dresser un

bilan réaliste est tout simplement hors de portée parce que le nombre de produits chimiques ne cesse d'augmenter, que les gouvernements nationaux ne dressent aucun bilan pour tous les produits, y compris pour leurs sites les plus contaminés, et aussi parce que de nouveaux contaminants comme les nanoparticules ne font encore l'objet d'aucun bilan.

Bilans sectoriels

«GEO-5» attribue à l'adoption d'objectifs et d'échéanciers précis les succès remportés dans la lutte contre les substances destructrices de la couche d'ozone et le plomb dans l'essence. Or c'est précisément ce qui manque, selon «GEO-5», dans la lutte contre les changements climatiques: au rythme actuel et malgré les réductions d'émissions en Europe, la planète se dirige vers une augmentation de 3°C de sa température moyenne d'ici la fin du siècle, ce qui pourrait lui coûter un peu plus de 2% du PIB mondial. Et la tendance s'alourdit même: en 2010, le taux d'émissions lié à la combustion de pétrole et de charbon a atteint des records de tous les temps.

La pollution de l'air, un des premiers dossiers attaqués en environnement, continue de faire 2 millions de morts prématurés, dont 900 000 enfants

de moins de cinq ans, en raison de l'usage de combustibles impropres dans les maisons. Globalement, les particules fines tuent 3,7 millions de personnes par an et le smog ajoute 700 000 morts pour cause de difficultés respiratoires, dont 75% en Asie. Les pertes de récoltes agricoles pour cause de pollution de l'air coûteraient entre 14 et 26 milliards \$US par année.

Le deuxième problème en importance ciblé en 1992, soit le déclin de la biodiversité, fait aussi l'objet d'un constat d'échec, car malgré l'adoption des Objectifs du millénaire en 2000, aucun ralentissement sensible de ce déclin n'a été atteint en 2010. Une espèce de vertébré sur cinq est actuellement menacée. Les facteurs de survie des récifs coralliens ont diminué de 38%, le déclin record en matière de biodiversité. Parce que l'agriculture accapare désormais 30% de la surface terrestre, plusieurs des grands écosystèmes ont perdu jusqu'à 20% de leurs aires naturelles depuis 1980.

Par contre, les aires protégées par les gouvernements couvrent 13% des surfaces émergentes, mais seulement 1,6% des espaces marins. Il faudrait protéger 17% et 10%

de ses aires naturelles d'ici 2020, selon la récente conférence d'Aïcha au Japon.

Quant aux stocks de poissons, les captures ont quadruplé entre 1950 et 1990, mais on commence à les stabiliser, ce qui ne permet pas encore aux stocks de se reconstituer en raison des surpêches commerciales principalement. Plus de 60% des espèces marines sont exploitées aux seuils de rupture et souvent au-delà.

Partout dans le monde, les

nappes souterraines sont surutilisées tout comme les cours d'eau, dont les pollutions sont de moins en moins suivies par les gouvernements, y compris les nanoparticules qui y font leur apparition. Les inondations et les sécheresses extrêmes, qui menacent les réserves en eau, ont augmenté respectivement de 230% et de 38% entre 1980 et 2000, exacerbées par le réchauffement du climat.

Le Devoir

L'Amérique du Nord selon «GEO-5»

Les trois principaux facteurs de détérioration de l'environnement en Amérique du Nord sont la dépendance chronique au pétrole, et en particulier au charbon pour la production d'électricité (le 2^e consommateur au monde), les monocultures qui accaparent 74% des surfaces cultivées pour huit espèces végétales, et la consommation de viande, laquelle exige pour les élevages sept fois plus de céréales que ce que consomment directement les humains.

80% des populations nord-américaines sont urbaines. Une ville de 650 000 ha exige

3 millions d'hectares pour ses besoins, contre 280 000 ha pour une ville similaire en Inde.

La consommation de calories a ralenti, augmentant désormais d'un peu moins de 3% par année, contre 4% avant 2007.

La consommation en Amérique du Nord de biens importés de Chine correspond à de 8 à 12% des émissions de GES de ce pays asiatique.

L'utilisation d'eau a triplé en 50 ans et les Nord-Américains ont l'empreinte aquatique la plus élevée au monde, avec 2798 m³ d'eau par année.

BÉNABAR

SUIITE DE LA PAGE 1

la suite du seul vol transatlantique osé précédemment, en 2005. Fiez-vous aux vernis dans mon genre, qui se sont trouvés devant lui dans les festivals, à Spa, La Rochelle. Joignez-vous aux centaines de milliers de spectateurs de tous âges, allégeances et provenances qui l'ont débâché dans la dernière décennie à travers l'Europe francophone.

Jugez-en par ce que Bénabar en dit lui-même quand on l'obtient au bout du fil: «Oui, je crois que je suis ce qu'on appelle un chanteur populaire, très inspiré par la grande tradition de la variété française, de Joe Dassin à Jean-Jacques Goldman. J'aime profondément l'idée du divertissement, dans le bon sens du terme.» Hou! le vilain mot, maugréent ses détracteurs. Notamment François Hadji-Lazarro, l'irréductible de Pigalle, pour qui Bénabar est l'ennemi absolu. «Trente ans de retard», résumait-il en entrevue dans ces pages, associant dédaigneusement Bénabar à Claude François. «Et encore, Clo-clo, il dansait.» Bénabar, lui, bondit.

Il est la bête noire des *Inrocks*, la tête de Turc d'une critique ja-

mais très contente quand toute la famille s'amuse. «En France, il y a une espèce de complexe par rapport à la chanson populaire, quelque chose d'assez suspect dans le divertissement. Comme s'il fallait choisir: ou bien on fait des chansons... euh... intelligentes, ou bien on fait des chansons grand public. Pour certaines personnes, le divertissement est forcément un peu vulgaire, un peu racoleur, alors que moi, je prétends l'exact contraire. C'est-à-dire qu'on n'est pas obligé de renoncer à quelques ambitions artistiques même si on fait du spectacle pour tous, on n'a pas à aligner des chansons tristes en prenant des moues boudeuses ou en jouant les artistes maudits.»

On n'a même pas à cultiver sa singularité en pot pour se différencier du lot. Dans *Politiquement correct*, la chanson qui ouvre *Les bénéfices du doute*, sixième album qui nous parvient avec sept mois de délai (pour coïncider avec le spectacle, suppose-t-on), Bénabar exalte les valeurs de bon père, bon fils et bon citoyen. «J'aime mes parents/J'aime mes enfants/C'est bien pensant!/J'aime pas la guerre/Ni la misère/C'est éternel?/Tu trouves ça peut-être/Politiquement correct/Mais moi, je t'emmerde!» En France, la chanson a dûment enervé les emmerdants, objectif atteint. On



LEVVAIN KOWALSKI

Bénabar

en a vite fait un règlement de comptes, pays de la polémique oblige. «Ça été un peu démesuré, on a vu un coup de gueule là où il n'y avait qu'un clin d'œil. Il se trouve toujours quelqu'un, en France, pour vous reprocher d'afficher des bons sentiments...»

A 42 ans, bientôt 43, Bénabar arrive à ce moment de la carrière de chanteur où l'on vous cherche au tournant. Se renouvelle-t-il ou pas? Progrès ou déclin? Le dernier album a fourni l'occasion de la mise en examen. Dans *Marianne*, il laisse à Olivier Maison «un arrière-goût de déjà-vu et de bien entendu». Pour Michel Troadec d'*Ouest-France*, tranchant, il n'a «plus grand-chose à dire». Lexigante Valérie Lehoux de *Télérama*, qui «aime bien Bénabar» a priori, semble regretter ce qu'il fut et n'est plus «le ton nouveau, la dérision, le contrechamp qu'il apporta à la variété toni-

trante des années 1990». Bigre. Pourquoi me plait-il tant, à moi, cet album? Pourquoi Bénabar me semble-t-il au sommet de son art, même si 150 000 exemplaires (à ce jour) des *Bénéfices du doute* ne sont pas les 470 000 du précédent *Infréquentable* et certainement pas les 1,3 million de l'album de la consécration, *Reprise des négociations*?

Sujet banal, émotion universelle

En fait, j'aime ce champion de l'observation fine et du détail craquant, ce portraitiste saisissant des gens de sa génération ait épuré sa manière et son verbe. Goûtez-moi ce *Moins vite*, à propos des enfants qui grandissent à vue d'œil: «Non! Ne vous dépêchez pas surtout/De faire deux têtes de plus que nous/Trouvez encore qu'on est super forts/Quand on ouvre un pot de confiture». Sujet banal, émotion universelle: tout est dans la justesse de ton. C'est plus difficile que de faire l'habile. «Jessaie de faire attention de ne pas avoir une écriture trop poétisante. Je crois à la simplicité, en chanson. Surtout quand on aborde des thèmes lourds, l'enfance, vieillir, la mort. C'est important de ne pas se mettre à l'avant. S'incliner un peu devant le thème, quoi.»

La réalisation de Jean-Louis Pié-

rot (l'ancien des Valentins, qui a travaillé avec Bashung, Miossec) va dans le même sens: la pétardante chanson pop des autres disques de Bénabar a laissé place à un délicat country-folk, paysage tout en harmonica et twang, banjo et pickings. Quelle sorte de spectacle ça donne? «Je fais vraiment la différence entre les albums et les concerts. Un album, c'est un moment, un état. Le lieu où l'on essaie d'évoluer artistiquement. La scène, c'est l'efficacité, on réarrange, on interprète, je choisis les chansons de mon répertoire comme si elles n'étaient pas les miennes.» Pas question de reproduire l'album. «Ce n'est pas du service après-vente. Ce n'est pas non plus un réci-tal. Un spectacle est une chose festive, où il peut y avoir des moments plus sombres, mais on n'est pas là pour se prendre la tête.»

Mais encore? «Vous verrez, j'amène tout l'orchestre, y a des cuivres, choristes, guitare, piano, accordéon. Il nous arrive de faire des reprises, des petits sketches entre les chansons. Et on ne part pas avant que les gens soient vraiment, vraiment contents.» Pas pressé de reprendre l'avion, celui-là.

Le Devoir

LES BÉNÉFICES DU DOUTE

Bénabar. En spectacle demain

VOYEURISME

SUIITE DE LA PAGE 1

en être particulièrement friands comme en témoignent les discussions sur cette pièce à conviction attrapée dans les derniers jours dans des espaces de discussion presque réservés aux moins de 20 ans. «Ames sensibles s'abstenir», écrit l'un. «Dégueulasse», ajoute un autre. «Je regrette de l'avoir regardée», résume un jeune tout en donnant à ses lecteurs, comme les autres, une adresse afin d'accéder directement à l'horreur mise en film par le tueur lui-même.

Avec son contenu qui dépasse l'entendement, le bout de film capté dans un appartement de Montréal vient désormais allonger la liste de ces contenus à la limite du supportable auxquels s'abreuve les générations montantes. Des contenus qui, en explorant le plus laid de l'humanité, confirment du coup le déplacement dans le cyberspace de ce besoin séculaire des ados de tester leurs limites, de prendre des risques et de se chercher eux-mêmes en se promenant dans les extrêmes, estime la spécialiste du dévelop-

pement et de l'adolescence Sylvie Tétreault, de l'Université Lavale. Au grand désarroi de parents souvent désœuvrés par rapport à la chose.

«La première fonction de l'ado, c'est la recherche de l'identité», dit-elle. Cette recherche passe par des expériences qui vont l'amener à sortir des limites parentales et des limites de la société, pour mieux les tester, à faire des choses extrêmes, à courir après ce qui est hors de l'ordinaire.»

La recette est connue. Elle semble aussi trouver une nouvelle configuration dans le cyberspace où désormais ces limites se franchissent d'un simple clic, depuis un sous-sol de bungalow, un ordinateur portable dans une chambre ou un téléphone intelligent entre deux salles de cours. «L'Internet rend accessible à tous ce qui se fait de bon et de moins bon dans l'humanité», ajoute-t-elle. Et souvent, cela va plus loin que la tolérance d'une société.»

Un interdit qui attire

En filmant toute l'horreur de son crime, Luka Rocco Magnotta a confirmé cet intolérable. Pis, l'aura d'illégalité qui plane désormais au-dessus du document vidéo vient amplifier sa diffusion par des ado-

lescents qui ne demandaient finalement rien de mieux pour s'emballer et lui trouver une place de choix dans leurs conversations numériques quotidiennes. «A l'adolescence, plus c'est interdit, plus on en veut», résume M^{me} Tétreault.

Bien sûr, le contenu de la vidéo est «du matériel totalement contraire à la loi criminelle», et ce, en vertu de l'article 163 du Code criminel portant sur l'obscénité, indique à l'autre bout du fil Pierre Trudel, membre du Centre de recherche en droit public et titulaire de la Chaire sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique. «Sa possession, son visionnement ne sont pas illégaux, mais sa diffusion par contre l'est, et peut entraîner des poursuites», ajoute-t-il.

N'empêche, hier encore, en trois ou quatre mots clefs dans un moteur de recherche, il était facile d'y accéder, preuve que le cadre légal canadien peine à trouver ses marques dans des environnements numériques pas toujours facile à policer. Pendant plusieurs jours, un site consacré à la culture *gore* de l'Alberta a même donné du volume à cette vidéo, prétextant ne pas être responsable de cette diffusion. La vidéo ayant

été, à l'image du site de partage YouTube, téléversée sur le site albertain par un internaute.

L'hébergeur, spécialiste des contenus dits extrêmes, l'a depuis exclue de son terrain numérique. Mais le crime filmé demeure toujours accessible sur d'autres sites, ailleurs sur la planète, tout comme dans les zones de partage par fichiers en format «torrent», format qui permet le partage de films et musique, généralement en toute illégalité, en diluant dans le cyberespace la trace de l'infraction. «Dans ce contexte, faire disparaître un document vidéo de l'Internet peut devenir une course longue et pénible, dit M. Trudel. Il faut beaucoup de ressources et d'efforts.»

L'éradication de certains contenus est plus facile à réaliser que d'autres. C'est le cas entre autres de la pornographie juvénile qui «fait l'objet de démarches efficaces de contrôle», dit le juriste, «parce qu'à l'échelle de la planète il y a un consensus sur la question et sur le préjudice que cela cause aux enfants». Un consensus qui est loin d'être atteint sur l'horreur en images, que ces images soient la représentation vidéo d'une réalité ou d'une fiction. «La criminalisation de ce genre de contenu soulève des

questions importantes sur la censure et la liberté du Net.»

Ce questionnement porte d'ailleurs un visage au Québec: celui du producteur d'effets spéciaux pour le cinéma Rémy Couture accusé d'obscénité pour avoir mis en ligne une vidéo artistique *gore* d'une de ses créations. Son procès va s'ouvrir le 10 décembre prochain.

«Avec la vidéo de Magnotta, nous sommes une nouvelle fois placés devant un fait: la culture numérique est en avance sur le droit», lance M^{me} Tétreault. La société, mais aussi les parents des adolescents qui alimentent cette culture, va devoir s'y adapter», avec en trame de fond l'idée de ne pas «laisser cette violence numérique se banaliser», dit-elle. «A travers ses expériences, l'ado apprend bien sûr à être responsable de ses gestes. Sans encadrement adéquat, il voit ici un geste grave, mais ne va pas voir ou entendre parler des conséquences.»

A moins, bien sûr, que ses parents décident de lui en parler dans une vidéo, un mode de communication qui, avec le texte, rejoint facilement cette jeunesse souligne-t-elle à la blague, en s'assurant de faire planer au-dessus un spectre d'illégalité, pour plus d'efficacité.

Le Devoir

ÉTUDIANTS

SUIITE DE LA PAGE 1

plantation de bureaux de vote dans les établissements d'enseignement. Toujours d'après ce même compte-rendu, les représentants du PQ soutiennent que «la proposition du DGE est fort appropriée et que cette mesure permettrait de rendre le vote des jeunes le plus accessible possible».

En novembre dernier, le PQ avait demandé que le DGE aménage des bureaux de révision et de vote à même les campus pour permettre aux étudiants situés à l'extérieur de leur circonscription de voter par anticipation dans leur lieu d'études. Cette idée a également été appuyée à la fois par le Comité national des jeunes du Parti québécois et la Commission-Jeunesse du PLQ. En 2008, moins d'un Québécois âgé de 18 à 24 ans sur deux (46,8%) a mis les pieds dans un bureau de vote, selon Élections Canada.

Les trois autres partis politiques se rangent également derrière cette mesure, soulignant qu'elle viendrait «s'ajouter à celles déjà en place, soit le vote dans les installations d'hébergement, le vote au domicile de l'électeur, le vote hors circonscription, etc.», ont-ils signifié lors de la réunion du comité technique chapeautéé le DGE.

Le compte-rendu de la rencontre laisse entendre que l'implantation de bureaux de vote dans les campus est faisable, malgré les coûts supplémentaires. Mais la réunion d'avril dernier s'est terminée en queue de poisson, sans consensus, pourtant une condition essentielle pour modifier la Loi électorale.

En 2006, le projet de loi 22 a modifié la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote. Une des dispositions alors introduites ne permet plus à un étudiant de voter hors de son domicile, soit dans la circonscription de son lieu d'études. Cette disposition, ainsi que d'autres, entrera en vigueur pour les élections partielles des circonscriptions d'Argenteuil et de LaFontaine de lundi, en vertu d'un protocole d'entente entre les partis.

Réactions étudiantes

La présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins, n'est pas surprise de la position des libéraux. «Ils font le calcul que les étudiants ne veulent pas voter pour eux, et les autres partis ont fait le pari inverse. Mais il me semble que le but devrait toujours être de se faire élire, a-t-elle dit. Depuis que les libéraux sont au pouvoir, on n'a jamais eu de réponse positive de leur part à cette revendication que l'on porte depuis plusieurs années.»

Son homologue au collégial, Éliane Labege, croit qu'un gouvernement devrait laisser de côté la partisanerie et prendre «une décision éclairée» favorisant la participation électorale, et ce, «peu importe qui est au pouvoir, peu importe la situation conflictuelle dans laquelle on se trouve».

Le bureau du DGE a indiqué qu'il se «dissocie complètement» de la fuite des documents. «Nous la déplorons vivement. Les documents du comité consultatif sont confidentiels et nous tenons à cette confidentialité», a dit Denis Dion, le porte-parole du DGE. Le Parti libéral du Québec n'a pas rappelé Le Devoir.

Le Devoir

Rectificatif

L'article intitulé «70 000\$ pour des limousines et une photo» publié en page A 5 de notre édition du mercredi 6 juin 2012 aurait dû indiquer plus précisément que cet argent a été dépensé pour des limousines et une conférence de presse (tenue par le ministère de la Défense nationale). Nos excuses.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390